



Commission Consultative  
Formation Emploi Enseignement



**ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES ENSEIGNEMENT FORMATION EMPLOI  
DONNÉES DISPONIBLES ET À CONSTRUIRE : QUELLE PERTINENCE ? QUELLES  
PRIORITÉS ?**

**SÉMINAIRE THÉMATIQUE « TRANSITIONS ECOLE – VIE ACTIVE DES JEUNES »  
3<sup>ÈME</sup> SEMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPS**

**BRUXELLES, 3 DÉCEMBRE 2009**

## **Éléments de synthèse**

### **I. Contexte et objectifs du séminaire**

Le troisième<sup>1</sup> séminaire « Statistiques Enseignement Formation Emploi » organisé conjointement par l'IWEPS et la CCFEE a été consacré à des échanges entre producteurs et utilisateurs de données statistiques sur les transition des jeunes entre l'école et la vie active.

Dans le cadre de leurs missions d'avis et d'aide à la décision, la CCFEE et l'IWEPS ont en effet jugé utile de poursuivre le diagnostic de la situation actuelle en matière de statistiques disponibles sur les transitions école-vie active des jeunes afin d'éclairer, à l'aide d'exemples concrets, les enjeux de connaissance et de recherche spécifiques aux articulations entre systèmes d'enseignement, d'emploi et de formation ainsi qu'aux espaces transitionnels.

Un nombre réduit d'orateurs et de « discutants » sont intervenus lors de ce séminaire thématique (bilingue FR/NL) sur l'analyse comparée des transitions école-vie active en Flandre et en Communauté française afin d'approfondir le travail de réflexion et de discussion avec les 70 participants.

Le programme du séminaire figure à l'annexe 1 du présent document. Une bibliographique thématique détaillée, réalisée à l'occasion de cette rencontre, figure à l'annexe 2.

---

<sup>1</sup> Les actes des deux premiers séminaires, organisés à Bruxelles le 5 décembre 2008 et à Namur le 12 juin 2009, sont téléchargeables sur les sites de la CCFEE et de l'IWEPS. <http://www.ccfée.be/> - <http://statistiques.wallonie.be/default.shtml>

En ouverture du séminaire, Anne-Françoise Theunissen, présidente de la CCFEE, a rappelé les deux objectifs de cette rencontre.

- Un premier objectif, d'ordre méthodologique, et qui vise, d'une part, à la définition et à la construction des catégories utilisées (qu'entend-on par sortants de l'école ?, comment construit-on cette catégorie ?, à partir de quelles sources de données ?), à l'exposé des différentes options possibles ainsi qu'à la justification des choix qui ont été opérés au regard des exploitations envisagées et des finalités poursuivies par les différentes études afin de mettre en lumière les différences de méthode et leur éventuel impact en termes de résultats. D'autre part, il s'agit d'explicitier les modalités de construction et d'analyse des trajectoires (transitions inactivité/emploi/chômage) afin d'approfondir la connaissance statistique de l'espace transitionnel dans ses diverses composantes et synergies entre systèmes, de mieux saisir la diversité et la complexité des parcours des jeunes et d'en distinguer les spécificités en termes d'insertion durable sur le marché du travail.
- Le deuxième objectif, en ligne avec la mission d'avis de la CCFEE et de l'IWEPS, est de formuler des propositions pour remédier aux problèmes, lacunes, difficultés mis en évidence dans l'état des lieux statistiques Enseignement Emploi Formation établi au cours des 3 séminaires, afin de dégager des priorités en termes de production de données, de choix méthodologiques, d'analyse et de recherche.

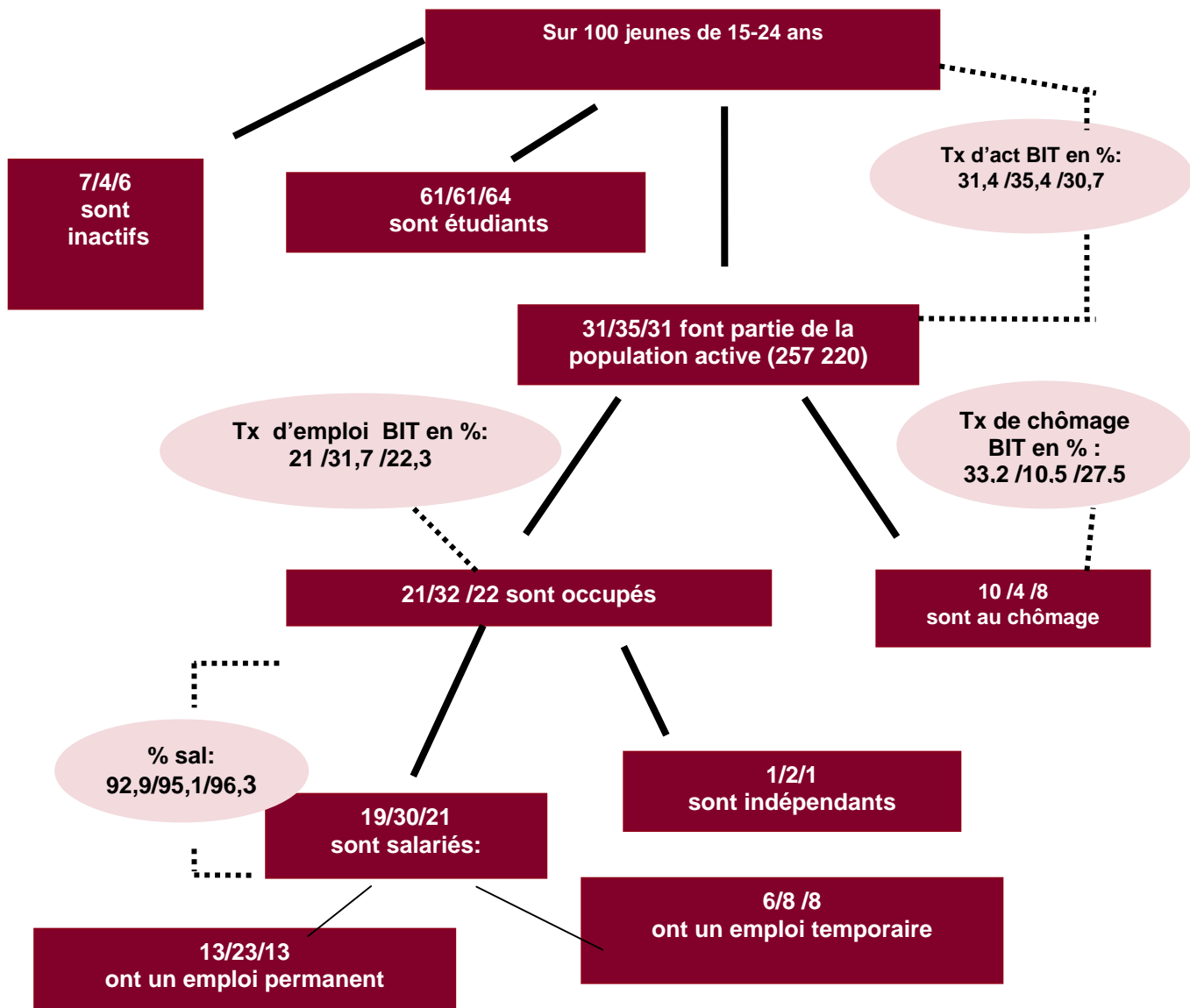
## II. Synthèse des exposés

### I. Les jeunes sur le marché du travail en Wallonie, en Flandre et en région bruxelloise : quelques repères sur la base de données de l'Enquête Forces de Travail (<http://www.statbel.fgov.be/lfs/>)

En introduction au séminaire, Valérie Vander Stricht, attachée scientifique à l'IWEPS, a présenté les principales données de cadrage relatives à la situation des jeunes sur le marché du travail en Belgique, à savoir les taux de base (activité, emploi, chômage) du marché du travail (définitions du Bureau International du Travail - BIT) pour les jeunes de 15-24 ans dans les 3 régions du pays calculés sur base des données 2008 de l'Enquête Forces de Travail (EFT) ainsi que des données EFT 2007 extraites de l'étude « Jongeren in beeld » du Steunpunt WSE relatifs à la transition de l'enseignement vers le marché du travail de jeunes âgés de 20 à 24 ans en Belgique.

Ce faisant elle voulait, d'une part, attirer l'attention des participants sur les différences régionales importantes qui caractérisent la situation des jeunes en matière de formation, d'emploi et de chômage mais aussi, d'autre part, mettre en lumière les difficultés tant conceptuelles (définition des âges et des catégories) que méthodologiques (source de données) qui compliquent tant la lisibilité des données que leur interprétation, en particulier dans le cadre de comparaisons interrégionales.

**Graphique 1 – Situation des jeunes de 15 à 24 ans sur le marché du travail (statut BIT). Comparaison Bruxelles (1<sup>er</sup> chiffre)-Flandre (2<sup>ème</sup> chiffre) –Wallonie (3<sup>ème</sup> chiffre). 2008**



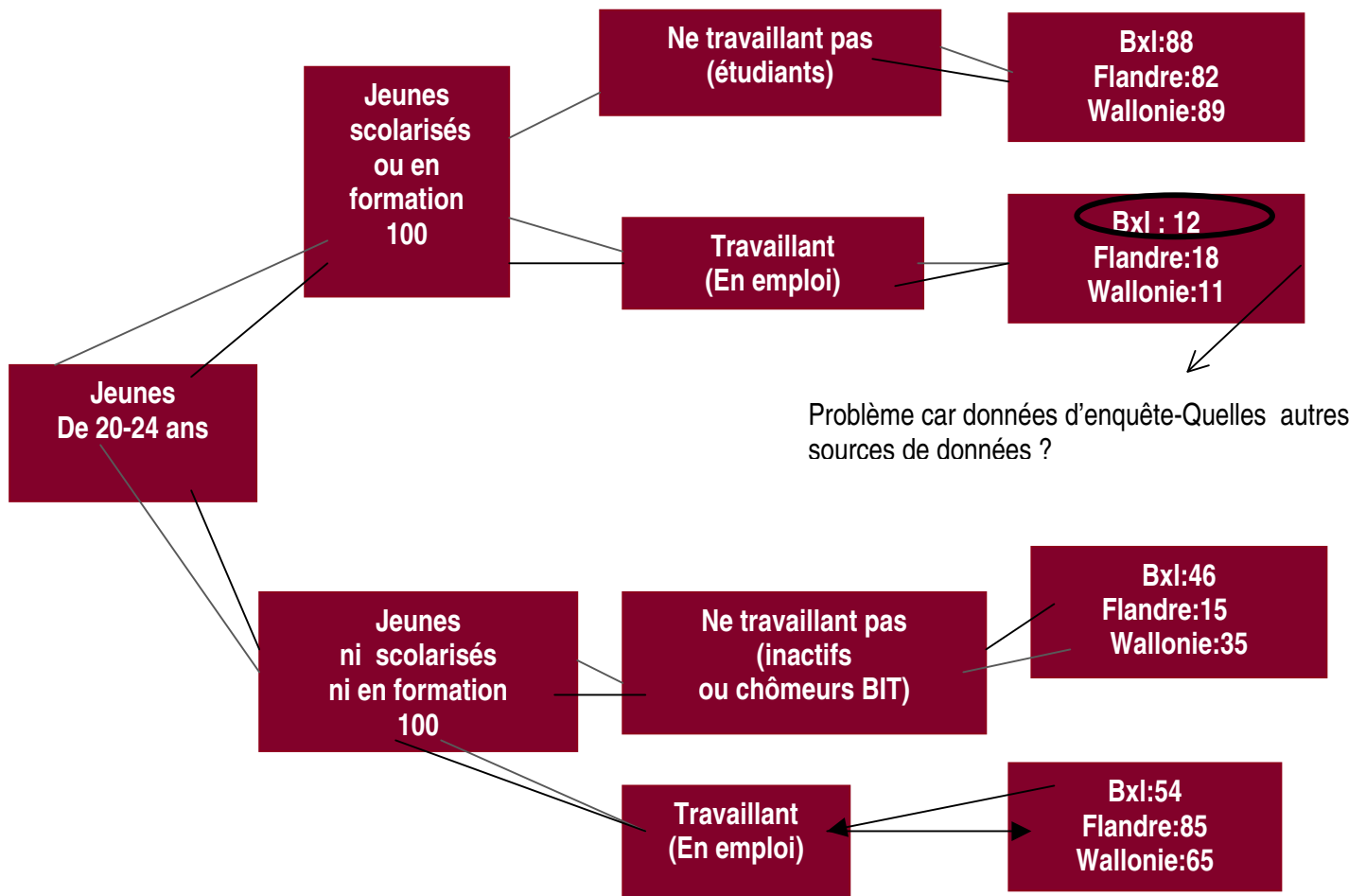
Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Enquête sur les forces de travail 2008 (moyenne annuelle) – Calculs IWEPS.

Ainsi, le graphique 1 ci-dessus montre l'existence de différences régionales relativement importantes tant dans l'inactivité que l'activité des jeunes.

Les jeunes inactifs sont moins nombreux en Flandre qu'en Région bruxelloise et en Région wallonne et l'on trouve plus d'étudiants parmi les inactifs en Wallonie qu'en Flandre et qu'à Bruxelles.

Parmi les jeunes actifs, la situation est très contrastée puisque les jeunes flamands ont un taux d'emploi nettement plus élevé que celui des jeunes bruxellois et wallons et un taux de chômage nettement plus faible, la situation des jeunes bruxellois étant la plus défavorable.

**Graphique 2 – Jeunes de 20 à 24 ans en emploi ou pas (BIT) selon qu'ils suivent, ou non, un enseignement ou une formation. Comparaisons entre régions. 2007**



Source : Steunpunt WSE . Jongeren in beeld. Een analyse op basis van EAK/LFS p. 8 & 18. – données de l'EFT moyenne annuelle 2007, calculs WSE

Les données de l'EFT 2007 sur la transition de l'enseignement vers le marché du travail des jeunes de 20-24 ans, présentées dans le graphique 2 ci-dessus, révèlent aussi de fortes différences entre régions<sup>2</sup>. Ainsi, on observe que le travail étudiant est plus fréquent en Flandre qu'en Wallonie<sup>3</sup>. Fort contraste également dans la situation des jeunes qui ne sont ni aux études ni en formation : à peine plus de la moitié des jeunes bruxellois ont un emploi alors que c'est le cas de 2/3 tiers des jeunes wallons et de plus de 4/5 des jeunes flamands !

Valérie Vander Stricht a souligné les difficultés suivantes :

- dans les enquêtes EFT, lorsqu'on applique les définitions du BIT, les jeunes qui travaillent au cours de leurs études ne sont pas comptabilisés comme inactifs mais sont repris dans l'emploi, ce qui explique les très forts taux d'emploi des jeunes observés par exemple aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou en Allemagne où la combinaison emploi et études et formations en alternance sont nettement plus fréquentes.

<sup>2</sup> Il y a proportionnellement moins de jeunes de cette tranche d'âge aux études ou en formation en Flandre (43%) que dans les 2 autres régions du pays (Wallonie 45%, Bruxelles 49%)

<sup>3</sup> Les données relatives à Bruxelles doivent être interprétées avec prudence vu la petite taille de l'échantillon.

- quelle tranche d'âge considérer pour étudier la transition enseignement-emploi ? Faire terminer la période d'observation à 24 ans, alors que des jeunes sont encore aux études ?
- quand des jeunes travaillent au cours de leurs études, sont-ils déjà « entrés » sur le marché du travail ? Comment définit-on les entrants dans l'emploi ? Des étudiants qui travaillent doivent-ils être considérés comme insérés dans l'emploi ?

Elle a conclu en expliquant que les différents intervenants allaient fournir des réponses à ces questions en axant leurs exposés sur les aspects méthodologiques des études et enquêtes réalisées, et particulièrement sur:

- la définition et la construction des catégories utilisées (qu'entend-on par sortants de l'école ?, comment construit-on cette catégorie ?, à partir de quelles sources de données ?), les différentes options possibles et la justification des choix opérés au regard des exploitations envisagées et des finalités poursuivies.
- les différences de méthode entre les études et l'impact en termes de résultats, les obstacles et difficultés qui subsistent, les améliorations nécessaires.
- le type de données nécessaires à la construction des trajectoires (transitions inactivité/emploi/chômage), les modalités de collecte de ces données, de construction des indicateurs ainsi que des grilles de lecture et d'interprétation des parcours de transition des jeunes.

## **II. "Boortabel jongeren: Jongeren in beeld en de eerste job van schoolverlaters." Een analyse op basis van EAK/LFS en het datawarehouse AM&SB [www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be) / cijferrubriek / thematische boordtabellen / jongeren**

Wim Herremans, chargé de recherche au Steunpunt Werk en Sociale Economie de la KUL a présenté le tableau de bord des jeunes sur le marché du travail, un outil d'observation et de pilotage réalisé en Flandre mais présentant également des données belges et européennes. Entre la période de formation et l'emploi durable, le steunpunt WSE a distingué trois étapes : 1) la transition entre l'enseignement et le marché du travail, 2) le premier emploi, 3) le trajet du jeune sur le marché du travail sur la base de deux sources principales : l'Enquête sur les forces de travail (EFT) et la Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale (DW MT&PS), illustrant ainsi plusieurs types de définition des sortants de l'enseignement et des entrants dans un 1<sup>er</sup> emploi.

### **a) Les données de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)**

Wim rappelle que l'EFT est une enquête européenne harmonisée et qu'elle permet d'analyser le marché du travail selon les concepts internationaux du BIT. Il rappelle que la définition de l'emploi est très extensive : sont classés dans l'emploi les personnes ayant répondu à la première question de l'EFT c'ad « qu'ils ont travaillé ne serait-ce qu'une heure durant la semaine de référence ».

Le steunpunt WSE a choisi de définir la classe d'âge des jeunes comme étant les 15 à 29 ans en distinguant trois classes 15-19/ 20-24 et 25-29. Ensuite ces jeunes sont répartis, d'une part, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en n'ont pas (sur la base de la question 1). Et, d'autre part, entre ceux qui suivent un enseignement et ceux qui n'en suivent plus. Pour cette deuxième répartition, il utilise notamment la question 90 qui concerne le statut subjectif de la personne et d'autres question sur la formation en cours.

Q90. Met welke van de hierna vermelde situaties komt het sociaal-economisch statuut van M\_ gedurende de referentieweek het best overeen ?

- M\_ heeft een betrekking 1
- M\_ heeft een betrekking die hij / zij nog niet begonnen is 2
- **M\_ is leerling / student / in beroepsopleiding** 3
- M\_ is huisvrouw / huisman (verzorgen van het eigen huishouden) 4
- M\_ is arbeidsongeschikt 5
- M\_ is werkloos 6
- M\_ is ter beschikking gesteld voorafgaand aan het pensioen of op brugpensioen 7
- M\_ is op pensioen of vervroegd pensioen 8
- Andere personen zonder betrekking 9

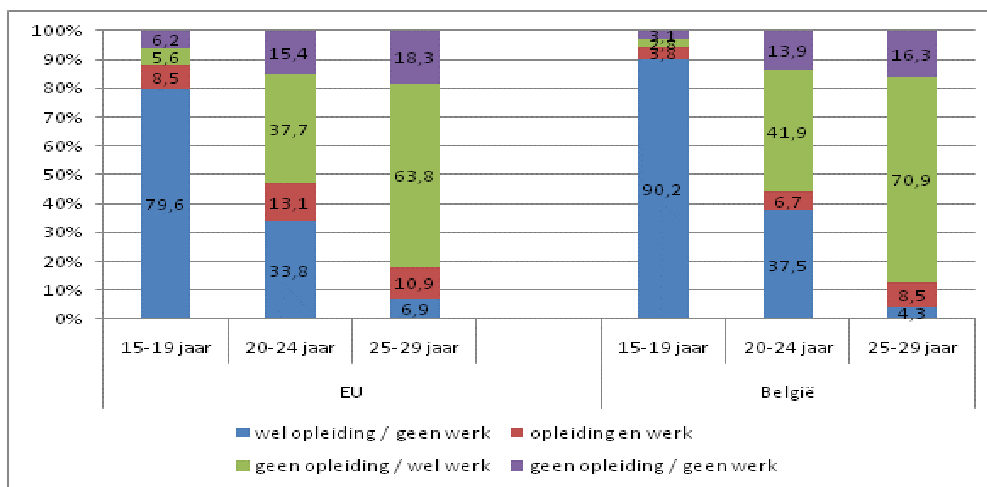
Ces répartitions se font donc selon les critères suivants :

En formation: étudiant (Q90=3), formation dans l'enseignement régulier (Q79=1/2 formation en-dehors de l'enseignement régulier (Q82=1)

En emploi: ≥ une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence (Q1)

Il peut ainsi répartir les jeunes en quatre groupes : ceux qui sont en formation et ne travaillent pas/ ceux qui sont en formation et qui travaillent/ ceux qui ne sont pas en formation et qui travaillent/ ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi. Le graphique ci-dessous permet de comparer la répartition des jeunes dans ces différentes catégories entre la Belgique et l'Union européenne.

#### Positions des jeunes sur le marché du travail (statut BIT) et participation ou non à l'enseignement / formation selon la catégorie d'âge (Belgique et UE, 2007)



Bron: FOD Economie – AD Statistiek EAK, Eurostat LFS (Bewerking Steunpunt WSE)

L'enquête sur les forces de travail permet également de définir les sortants grâce aux questions rétrospectives: **Jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui ne sont plus étudiants en 2007 (Q90≠3) et qui étaient étudiants en 2006 (question rétrospective: Q59=2 of Q65=3)**

Q59/65 Met welke van de hiernavermelde situaties komt het sociaal-economisch statuut van M\_ van een jaar geleden het best overeen ?

> M\_was leerling/student/in beroepsopleiding

On peut ainsi comparer les taux d'emploi des jeunes sortant avec ceux de l'ensemble des jeunes.

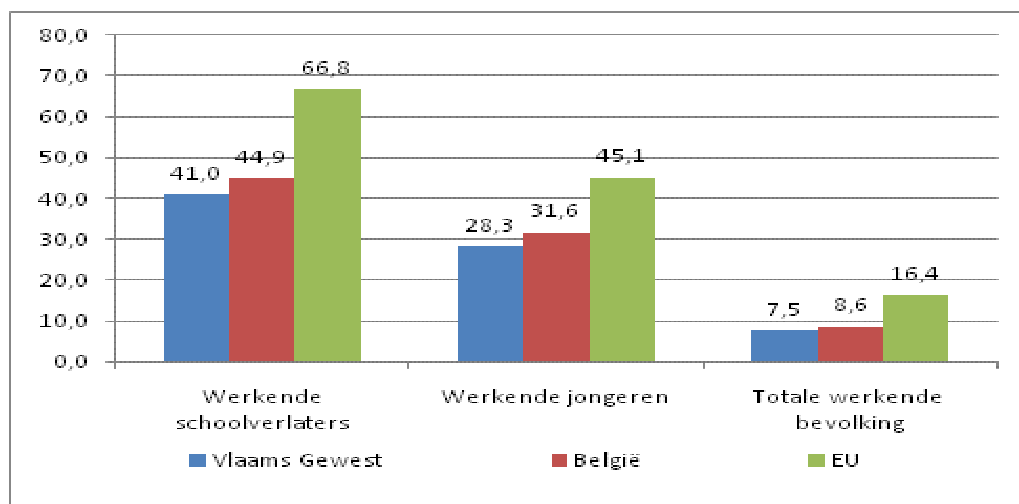
### Comparaison des taux d'emploi (BIT) en 2007 de différentes catégories de population

	Schoolverlaters (15-24 jaar)	Jongeren (15-24 jaar)	Jongeren excl. Studenten (15-24 jaar)	Totale bevolking (15-64 jaar)
Vlaams Gewest	67,6	31,5	80,6	66,1
Waals Gewest	46,6	23,1	60,1	57,0
Brussels H. Gewest	nb	19,6	50,1	54,8
België	58,0	27,5	70,8	62,0

Bron: FOD Economie – AD Statistiek EAK (Bewerking Steunpunt WSE)

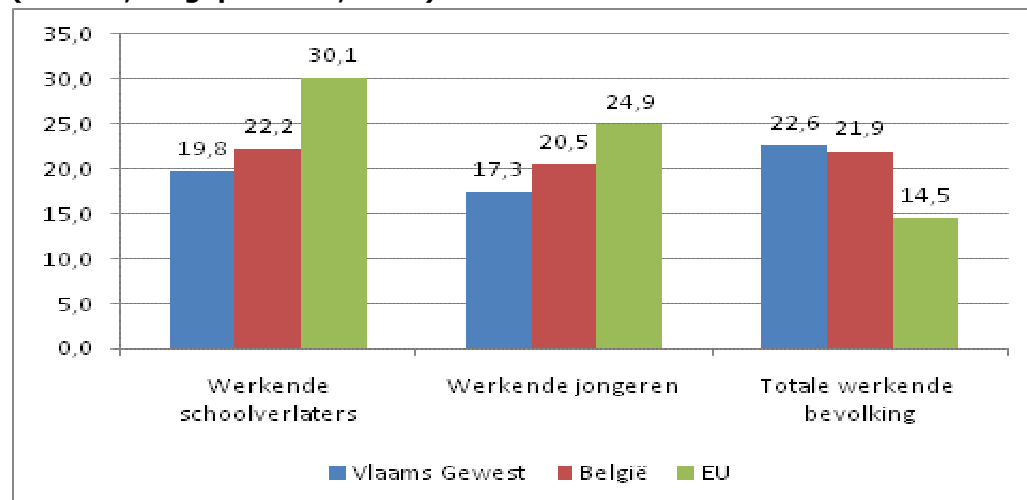
L'EFT permet également de comparer quelques caractéristiques des emplois occupés par des jeunes sortants par rapport à celui de l'ensemble des jeunes de 15-24 ans.

### Part de l'emploi temporaire dans différentes catégories de population (Flandre, Belgique et UE; 2007)



Bron: FOD Economie – AD Statistiek EAK, Eurostat LFS (Bewerking Steunpunt WSE)

### Part de l'emploi à temps partiel dans différentes catégories de population (Flandre, Belgique et UE; 2007)



Bron: FOD Economie – AD Statistiek EAK, Eurostat LFS (Bewerking Steunpunt WSE)

## Evaluation de l'enquête EFT <sup>4</sup>

**Points forts** : Harmonisation européenne, définitions BIT ; information qualitative (par ex. sur les raisons du travail à temps partiel), questions rétrospectives (pour pouvoir identifier les sortants par exemple)<sup>5</sup>

**Points faibles** : taux élevé de non réponse, qualité moindre de l'information en cas de proxys (lorsqu'une seule personne du ménage est interrogée et qu'elle répond aussi pour les autres membres du ménage), marge d'erreur d'autant plus importante que l'échantillon est de petite taille, comme à BXL ; difficulté de cerner la situation des sous-groupes.

### b) Datawarehouse MT&PS

[http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_home.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_home.htm)

La datawarehouse de la BCSS est une base de données issue du couplage de plusieurs base de données administratives (ONSS, INASTI, INAMI, ONEM, ...). Ce couplage est possible car chaque personne possède un identifiant unique. La grande richesse de cette base de données permet de répartir très finement la population selon sa position socio-économique. Depuis 2005, elle couvre quasi toute la population belge. Comme il s'agit de données exhaustives, le problème des petites populations ne se pose pas.

#### Définition 1<sup>er</sup> emploi des sortants de l'école :

Pour le moment la DW MT&PS ne contient pas de données issues des registres de l'enseignement. On ne peut donc pas isoler de manière précise les sortants de l'enseignement. Au moment de l'étude, il n'y avait pas de données non plus sur les jeunes en stage d'attente (*cette information est désormais disponible*). Il fallu trouver une autre manière d'approcher le premier emploi des sortants de l'enseignement.

La solution retenue a été la suivante :

On a pris en compte les jeunes de 15 à 24 ans qui avaient un emploi au quatrième trimestre 2005 ET qui ne travaillaient pas les 6 trimestres précédents. On a considéré comme en emploi les jeunes en formation en alternance ou en apprentissage. Par contre les jeunes ayant un contrat d'étudiant et toujours bénéficiaires d'allocations familiales n'ont pas été considérés comme en emploi. Le choix du quatrième trimestre 2005 s'est fait en fonction de la disponibilité des données (info précise sur l'âge, possibilité d'avoir de l'info sur plusieurs trimestres antérieurs, possibilité d'avoir des info sur la situation un an après...), le quatrième trimestre a été privilégié car c'est un trimestre durant lequel beaucoup de jeunes entrent sur le marché du travail. L'étude n'a porté que sur la Flandre.

Le tableau ci-dessous montre la répartition par âge des jeunes en premier emploi. On y constate notamment que les hommes entrent dans l'emploi plus jeunes que les femmes.

---

<sup>4</sup> Voir dans les documents du 2<sup>ème</sup> séminaire statistique (juin 2009) la présentation de l'EFT 2009.

<sup>5</sup> Voir dans les documents du 2<sup>ème</sup> séminaire statistique (juin 2009) la présentation du module ad hoc « Accès des jeunes au marché du travail » de l'EFT 2009.



**Répartition par âge des jeunes sortants de l'école qui , au 4<sup>ème</sup> trimestre 2005 avaient trouvé un 1<sup>er</sup> emploi, selon l'âge (Flandre, 2005)**

	<b>Totaal (n=24198)</b>	<b>Man (n=11841)</b>	<b>Vrouw (n=12357)</b>
<b>Gemiddelde leeftijd</b>	<b>21,2</b>	<b>20,9</b>	<b>21,4</b>
<b>Verdeling (%)</b>	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>
<b>15 jaar</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>16 jaar</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>17 jaar</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
<b>18 jaar</b>	<b>9,0</b>	<b>11,8</b>	<b>6,4</b>
<b>19 jaar</b>	<b>14,9</b>	<b>17,5</b>	<b>12,4</b>
<b>20 jaar</b>	<b>12,3</b>	<b>14,3</b>	<b>10,4</b>
<b>21 jaar</b>	<b>15,5</b>	<b>12,9</b>	<b>18,1</b>
<b>22 jaar</b>	<b>18,0</b>	<b>14,9</b>	<b>21,0</b>
<b>23 jaar</b>	<b>17,8</b>	<b>16,3</b>	<b>19,2</b>
<b>24 jaar</b>	<b>11,5</b>	<b>11,3</b>	<b>11,7</b>
<b>Totaal</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Bron: DWH AM&SB (Bewerking Steunpunt WSE)

La DW MT&PS permet également d'avoir des informations sur le statut dans le premier emploi.

**Répartition des jeunes sortants selon le statut du premier emploi (Flandre, 2005)**

	<b>Totaal (n=24198) (%)</b>	<b>Man (n=11841) (%)</b>	<b>Vrouw (n=12357) (%)</b>
<b>Regulier voltijds</b>	<b>45,5</b>	<b>49,8</b>	<b>41,3</b>
<b>Regulier deeltijds</b>	<b>22,5</b>	<b>11,9</b>	<b>32,6</b>
<b>Uitzendstatuut</b>	<b>24,0</b>	<b>29,1</b>	<b>19,1</b>
<b>IBO/Leerlingstatuut</b>	<b>2,3</b>	<b>3,1</b>	<b>1,4</b>
<b>Activering</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>
<b>Zelfstandig</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>	<b>4,5</b>
<b>Totaal</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Bron: DWH AM&SB (Bewerking Steunpunt WSE)

Ce qui est aussi fort intéressant c'est de pouvoir comparer le statut actuel avec le statut un an plus tard, ce qui nous donne une info sur le parcours du jeune.

**Positions sur le marché du travail fin décembre 2006 selon la position occupée fin décembre 2005, jeunes sortis de l'enseignement, région flamande.**

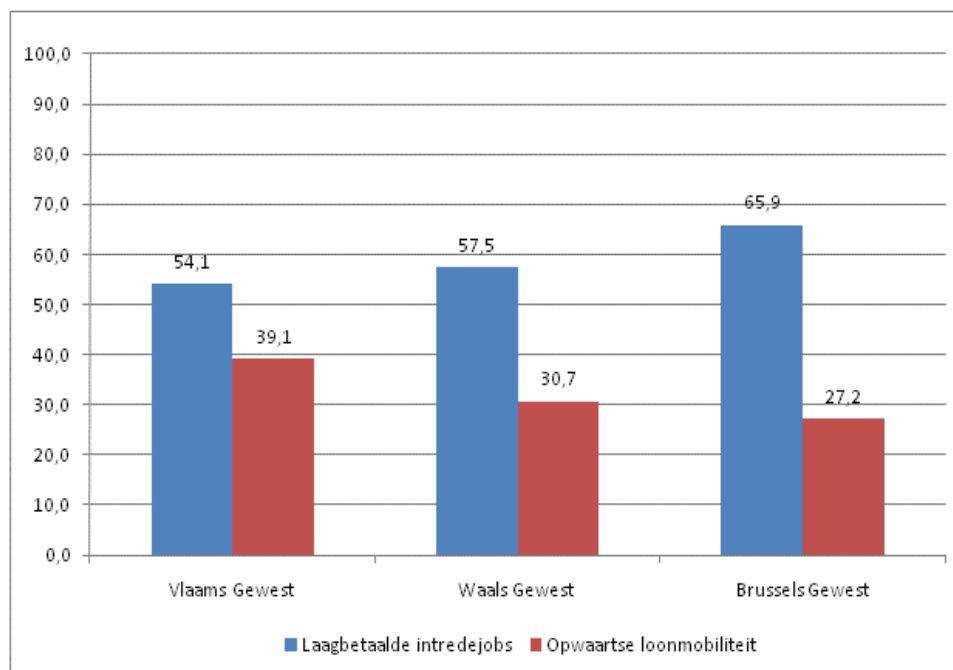
	31/12/2005 Regulier voltijds	Regulier deeltijds	uitzendstatuut	IBO/ Leerlingenstatuut	Activering	Zelfstandig
31/12/2006						
Regulier voltijds	<b>80,5</b>	23,9	52,4	24,4	33,2	8,7
Regulier deeltijds	5,6	<b>48,9</b>	6,4	7,5	12,6	3,6
Uitzendstatuut	2,8	4,2	<b>17,1</b>	6,8	4,0	1,3
IBO/Leerlingenstatuut	0,4	0,8	1,2	<b>20,0</b>	2,0	0,2
Activering	0,1	0,2	0,2	3,8	<b>18,6</b>	0,0
Zelfstandig	0,8	1,4	0,7	0,9	1,2	<b>81,3</b>
Werkloos	3,7	5,9	6,9	14,5	19,8	0,8
Niet-beroepsactief	6,2	14,6	15,1	22,2	8,7	4,1
Totaal	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DWH-BCSS (Calculs Steunpunt WSE)

Une autre possibilité de la datawarehouse est de pouvoir disposer de la classe de salaire journalier des jeunes (ce qui n'est pas possible dans l'EFT). On peut ainsi étudier à la fois la répartition des jeunes en premier emploi selon le salaire et voir également l'évolution

de ce salaire un an plus tard. En définissant un salaire journalier inférieur à 80 Euros par jour comme bas salaire, on peut calculer la part des jeunes qui entrent dans l'emploi avec un bas salaire par statut mais également la part de ceux dont le salaire a augmenté un an plus tard.

**Part des jeunes entrants dans l'emploi avec un bas salaire (< 80 euros par jour) (déc 2005) et part de ceux dont le salaire augmenté un an plus tard, par région.**



Source: DWH-BCSS (Calculs Steunpunt WSE)

**Evaluation DW MT&PS**

**Positifs:** Données sur toute la population, position socio-économique détaillée, périodicité (tous les trimestres), niveau géographique fin

**Négatifs :** délai relativement long pour la publication des données, pas de données qualitatives, pas de lien avec le registre de l'enseignement, pas de niveau d'enseignement (> *sauf pour les demandeurs d'emploi depuis 2007*)

**III. Disposer de données régulières sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement de la Communauté française : résultats d'une recherche exploratoire<sup>6</sup> <http://www.ulb.ac.be/socio/tef>**

Matthieu Veinstein, chargé de recherche au centre METICES-TEF de l'ULB, a présenté la méthode et les principaux résultats de l'étude « Cadastre des sortants du système éducatif et suivi des trajectoires professionnelles » dont il avait déjà eu l'occasion de présenter les objectifs ainsi que les principales difficultés de réalisation lors du 1<sup>er</sup> séminaire statistiques de décembre 2008.<sup>7</sup>

Etant donné l'importance des carrières scolaires dans l'étude de l'insertion socio-professionnelle, le travail sur le cadastre des sortants a été pensé et réalisé pour sensibiliser les responsables de la Communauté française à l'intérêt qu'il y aurait, pour le

<sup>6</sup> Cette étude va être publiée par l'IWEPS.

<sup>7</sup> Matthieu Veinstein, « Apports et limites de données d'origine administrative pour une meilleure connaissance des transitions de l'école vers la vie active. », 1<sup>er</sup> séminaire statistiques CCFEE/IWEPS, Bruxelles, 5 décembre 2008

pilotage du système d'enseignement, à disposer de données fiables sur les parcours scolaires et professionnels grâce à un système d'information et d'observation efficace et pérenne.

Pour mémoire, cette recherche, qui a démarré en 2003 mais a connu une longue interruption, poursuit un double objectif :

- fournir des données originales sur les sorties du système éducatif de la Communauté française et l'entrée des sortants sur le marché du travail en envisageant, avec les administrations concernées, la possibilité de l'utilisation du n° de Registre National comme identifiant unique afin d'observer tant les trajectoires scolaires (au sein des différents types et niveaux d'enseignement) que les trajectoires professionnelles (accès au 1<sup>er</sup> emploi, transitions emploi-chômage et transitions entre types d'emploi);
- contribuer au développement d'un outil récurrent de suivi des trajectoires « enseignement-marché du travail » sur la base du couplage de base de données d'origine administrative.

### **a) Méthodologie : Définition de la population et des parcours scolaires**

Cinq étapes pour définir la population étudiée qui est très spécifique:

1. Sélection dans les bases de données de l'enseignement des jeunes qui quittent l'enseignement obligatoire au terme de l'année scolaire 2003-2004. Champ restreint : 17 ans ou plus et inscrits dans le second degré ou plus de l'enseignement secondaire en 2003-2004 et sortis en 2004-2005. Soit 55.581 sortants, c'est-à-dire environ 35% des inscrits ayant les mêmes caractéristiques. Calcul basé sur les fichiers - élèves du service « comptage des élèves » (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire), 2003-2004 et 2004-2005.
2. Identification du numéro de Registre national : pas d'identification dans environ 7% des cas. La liste a été réduite à 51.597 individus.
3. Réception, sous forme anonyme, des informations disponibles au sujet de ces personnes dans la Datawarehouse « marché du travail et protection sociale », pour neuf trimestres (du 4<sup>e</sup> trimestre 2004 au 4<sup>e</sup> trimestre 2006), afin d'examiner les trajectoires professionnelles sur une période de deux ans et demi après la sortie présumée des études secondaires (fin juin 2004).
4. Approximation permettant d'estimer si un jeune poursuit des études ou non. En effet, il n'existe actuellement pas de connexion entre la base de données relative à l'enseignement « obligatoire » et celles relatives à l'enseignement supérieur (organisé en Communauté française et, a fortiori, ailleurs). Sont classées parmi celles qui poursuivent des études, les personnes qui étaient en 6<sup>e</sup> année (ou 7<sup>e</sup>), en transition ou technique de qualification, et qui se trouvent globalement en inactivité (bénéficiaires des allocations familiales) ou « autre position » au moins pour 7/9 trimestres. Ceux qui, sur base de cette hypothèse, poursuivent des études ont été rayés de la liste.
5. Enfin, parmi les individus qui restent, les jeunes présents sur le marché du travail au moins un des neuf trimestres considérés ont été sélectionnés. Cette présence peut prendre la forme du chômage ou de l'emploi. En définitive, les sortants de l'enseignement obligatoire qui entrent sur le marché du travail sont au nombre de 25.961 personnes, dont 55% d'hommes. Ce sont donc des jeunes qui possèdent au plus un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et qui, au cours des deux ans et demi qui ont suivi leur sortie du système éducatif, ont soit travaillé, soit chôme.

## b) Différenciation des parcours scolaires

Pour différencier les jeunes en fonction de leur scolarité plusieurs critères ont été définis dans l'étude.

1. La finalité des enseignements suivis: distinguer l'enseignement spécialisé; et au sein de l'enseignement ordinaire, distinguer l'enseignement de transition de l'enseignement de qualification;
2. Les niveaux d'études qui peuvent être très variables parmi les jeunes qui quittent l'école sans poursuivre d'études supérieures. Les certificats et diplômes acquis ne sont pas disponibles pour cette cohorte de jeunes. Il n'est donc pas possible de distinguer les jeunes qui n'ont obtenu aucun diplôme, de ceux qui ont obtenu un diplôme de fin de second degré et de ceux, enfin, qui ont obtenu un diplôme de troisième degré. En conséquence, le critère retenu est celui de l'année d'étude à laquelle sont parvenus les jeunes lorsqu'ils quittent l'école (porte de sortie). L'étude distingue (sur la base de la dernière année d'études) les jeunes qui n'étaient pas inscrits en dernière année (6e ou 7e) des autres. Ces jeunes n'ont, a fortiori, pas obtenu de certificat ou diplôme du secondaire supérieur. En outre, elle distingue, pour la forme professionnelle, les jeunes issus de 6e année, de ceux qui ont été jusqu'en 7e année.
3. L'étude tient compte également de la forme d'enseignement suivie pour les sortants de dernière année (6e ou 7e). Par exemple : jeune qui quitte une 6e générale / jeune qui quitte une 6e technique de qualification.  
En Belgique francophone, la hiérarchie entre formes est fortement instituée : dans l'ordre, le général, puis le technique de transition, le technique de qualification et le professionnel. Les hiérarchies entre options ou entre écoles sont moins formalisées : l'unanimité est moindre, se limitant le plus souvent à des jugements sur les catégories extrêmes de la hiérarchie<sup>8</sup>. Cette problématique concerne également (voire davantage encore) l'enseignement en alternance, qui est généralement associé à la forme professionnelle.
4. Le fait que les parcours se différencient également par le retard scolaire accumulé au moment de quitter l'école. Combinée aux deux dimensions précédentes, cette information permet encore de différencier les parcours scolaires.  
Par exemple : retard scolaire important, mais niveau élevé atteint (par exemple, une 7e année) / forme d'enseignement actuellement peu valorisée, mais parcours scolaire rapide qui pourrait correspondre à l'élaboration de [1] projets scolaire et professionnel pertinents. Compte tenu de la fréquence du redoublement en Communauté française, l'étude distingue les sorties avec un retard scolaire de deux années ou plus, des parcours qui se terminent avec au plus une année de retard scolaire. Par exemple : jeune qui quitte une 6e professionnelle avec un retard scolaire important / jeune qui quitte une 7e professionnelle sans retard scolaire important (et qui pourrait quitter l'école au même âge, par exemple, à 20 ans).

La ventilation de la population de jeunes étudiée en fonction des parcours scolaires montre que :

- « Degré4 » et « Enseignement spécialisé »: 2 populations spécifiques et minoritaires : un peu moins de 4%
- « Alternance » : ils sont plus nombreux (un peu moins de 10%)
- Environ ¼ jeunes de 17 ans et + sort avant la dernière année
- Parmi les sortants de dernière année, près de 10% proviennent de l'enseignement général, logiquement moins nombreux que les sortants des sections « qualification » puisque le certificat qu'ils ont obtenu les oriente prioritairement vers l'enseignement supérieur (pour autant qu'ils aient obtenue le CESS, ce que la base de donnée n'intègre pas comme information).

---

<sup>8</sup> Cf. analyses de Bernard Delvaux.

- Les sorties avec peu ou pas de retard scolaire concernent un peu moins de la moitié de la population
- Parmi ceux qui ont un retard plus important, 46% n'ont pas été en dernière année.
- Les sortants ayant accumulé un retard important proviennent rarement de la section transition
- La répartition des sortants selon le sexe montre que les jeunes hommes sont plus souvent sortis avant la dernière année : ils sont 35% dans ce cas, contre environ 26% parmi les jeunes femmes.

### **c) Accès à l'emploi**

Sur base des données enregistrées dans la Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale, il est possible de décrire l'insertion professionnelle des jeunes sortants à partir d'indicateurs simples, basés sur les « positions socio-économiques » occupées par les individus en fin de trimestre et donc aussi d'observer comment évolue la cohorte considérée, du point de vue des grandes positions sur le marché du travail, soit être actif en emploi, être actif en tant que demandeur d'emploi (bénéficiaire de l'allocation de chômage), être inactif (ce qui recouvre diverses positions, notamment le bénéficiaire d'allocations familiales), et enfin la catégorie « autres » qui regroupe celles et ceux qui ne relèvent d'aucune des positions précédentes.

Il importe de se souvenir que lorsque l'on regarde l'inactivité des jeunes de 15 à 24 ans et que l'on calcule un taux d'activité, on écarte ici la situation « poursuite d'études », le taux d'activité calculé étant un taux net pour les sortants. En ce qui concerne le stage d'attente des jeunes, l'intégration des données en provenance des SPE, étant très récente, l'étude a dû construire une approximation sur deux trimestres des jeunes en stage d'attente, lesquels n'ont pas été classés en inactifs mais bien en demandeurs d'emploi.

#### Principaux constats :

- A la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2004, 36% des jeunes sortants ont un emploi et 35% sont au chômage.
- Deux ans plus tard, 55% des sortants occupent un emploi et 27% sont chômeurs.

### **d) Indicateurs d'insertion professionnelle**

1. Les taux d'activité, d'emploi et de chômage, en début de période (6 mois après la fin des études) et en fin de période (deux ans et demi après la fin des études). La définition de ces taux s'appuie sur plusieurs choix méthodologiques : taux d'activité (et d'emploi) net / brut et taux de chômage ;
2. Indicateurs d'accès à l'emploi :
  - La part des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi: la proportion de jeunes qui n'accèdent pas à un emploi sur la période considérée (qui dure deux ans et demi après la fin des études).
  - La proportion de jeunes qui accèdent à un emploi relativement rapidement. Choix du seuil d'une année, permettant de départager ceux qui accèdent à un emploi dès la première année de ceux qui accèdent plus tardivement à un emploi (ou pas du tout) ;
3. Indicateurs relatifs à la mobilité entre la première année et la seconde année de la période d'observation:
  - Taux d'employabilité, qui concerne la population qui est au chômage un an après la fin des études ; ce taux mesure les chances pour ces jeunes d'occuper un emploi un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études.
  - Taux de vulnérabilité, qui concerne la population qui occupe un emploi un an après la fin des études ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes de se trouver

au chômage un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études (taux de vulnérabilité 1), ou de se trouver soit au chômage, soit en inactivité (taux de vulnérabilité 2).

- Taux de « sortie employeur », qui concerne la population qui occupe un emploi un an après la fin des études ; ce taux mesure le risque pour ces jeunes de ne plus se trouver chez cet employeur un an plus tard, c'est-à-dire deux ans après la fin des études. Cela correspond aux transitions vers le chômage (ou l'inactivité), mais aussi aux changements d'employeurs.

#### Quelques constats :

- 55% des jeunes sortis de l'enseignement secondaire accèdent à l'emploi dès la première année, tandis qu'à l'opposé, un jeune sur cinq n'accède pas à un emploi sur la période considérée (de deux ans et demi).
- Entre la première et la seconde année, les transitions du chômage vers l'emploi sont importantes (28%).
- Cependant, le risque de perdre son emploi et d'être au chômage un an plus tard n'est pas négligeable (12,5%) ; et les transitions vers l'inactivité sont également significatives.
- Le taux d'emploi augmente largement sur la période (il passe de 37% à 56%), mais le taux de chômage reste élevé (il passe de 48% à 33%). Deux ans et demi après la fin des études, le chômage concerne encore un jeune sur trois.
- La comparaison, à l'aide de ces indicateurs, de la situation des hommes et des femmes, pour l'ensemble des sortants révèle un taux de chômage comparable 6 mois après la fin des études (un peu moins d'un jeune sur deux), mais une situation nettement moins favorable des jeunes femmes deux ans et demi après la sortie (F=37,2%; H=29,4%). Si l'on compare leurs taux d'employabilité et de vulnérabilité 1, l'écart tient surtout à une meilleure employabilité des hommes (H=32,1%; F=24,6%) et à une plus forte vulnérabilité des jeunes femmes (H=11,6%; F=13,8%).

#### **e) Impact des parcours scolaires sur l'insertion professionnelle**

##### 1. Selon les grands types d'enseignement suivis:

- Situation nettement favorable des sortants de la section professionnelle post-secondaire en soins de santé (degré 4) ;
- A l'inverse, trois profils scolaires sont associés à une insertion professionnelle difficile : enseignement spécialisé ; enseignement en alternance ; enseignement ordinaire de plein exercice, lorsque cet enseignement a été quitté avant la 6e année du secondaire.
- La situation est meilleure pour les sortants d'une dernière année de l'enseignement ordinaire de plein exercice ; mais on constate des différences selon la section ou la forme d'enseignement suivie : inactivité plus forte, surtout en fin de période, pour les jeunes issus de la section de transition ; situation moins favorable pour les jeunes issus de 6e professionnelle ; dynamique en partie différente pour les sortants de 6e technique de transition (report de l'accès à l'emploi et choix plus sélectif de l'employeur ?)
- Parmi les jeunes issus d'une année terminale, nous avons relevé la situation moins favorable des sortants de 6P. Leur taux de chômage est un peu plus élevé fin 2004 (52% contre 47% pour 7P) et l'écart se creuse pendant la période d'insertion. En décembre 2006 (35%, contre 27% pour 7P), ils occupent une position intermédiaire entre les jeunes issus de l'alternance (mais pouvant être sortis avant l'année terminale), et ceux issus de 7P ou 6Tq. Ils sont un peu plus nombreux à ne pas accéder à un emploi (environ 21%, contre 15% pour 7P). Leur

taux d'employabilité est plus faible (29%, contre 35% pour 7P) et leur vulnérabilité plus forte (14%, contre 11% pour 7P).

- Les jeunes issus de 6<sup>e</sup> TTr sont nombreux à ne pas accéder à un emploi la 1<sup>ère</sup> année (environ 1/2, comme ceux qui n'ont pas été en année terminale). Par contre, leur taux d'employabilité entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année est élevé (38% alors qu'il vaut 22% pour ceux qui n'ont pas été en année terminale).

## 2. En prenant également en compte le retard scolaire accumulé:

- Globalement, l'impact (défavorable) du retard accumulé se marque légèrement après 6 mois, et plus nettement après deux ans et demi. Cependant, l'impact du retard accumulé est faible pour les sortants d'une dernière année de l'enseignement secondaire.
- Il est en revanche très marqué pour les jeunes qui quittent l'école avant la 6<sup>e</sup> année. On a alors à faire à des parcours scolaires différents :
  - Jeunes qui quittent l'école avant la dernière année, mais avec peu de retard scolaire (généralement une année) : Hypothèse : assez nombreux à saisir une opportunité professionnelle. Mais population hétérogène : une partie des jeunes se stabilise rapidement en emploi, les autres accèdent peu à l'emploi sur la période ;
  - Jeunes qui quittent l'école avant la dernière année, avec un retard scolaire important : population marquée par des difficultés scolaires qui, globalement, se répercutent au niveau de l'insertion professionnelle. Ainsi, ceux qui quittent l'école avant l'année terminale et qui ont deux ans de retard scolaire ou plus, débutent avec un taux de chômage très élevé (environ 55%) et leur taux de chômage reste élevé deux ans plus tard (légèrement inférieur à 50%). Ils sont 30% à ne pas accéder à un emploi sur la période. Pour ceux qui occupent un emploi un an après la fin des études, vulnérabilité forte (17%, contre 12% pour l'ensemble de l'ordinaire).

## 3. En comparant les jeunes femmes / hommes :

- Situation des jeunes femmes globalement moins favorable: l'écart en terme de taux d'emploi/de chômage se creuse sur la période. On constate des différences importantes en terme d'accès à l'emploi (pas accès : 25% des F contre 15% des H) et en terme de mobilité, l'écart concerne plus le taux d'employabilité que le taux de vulnérabilité (donc, plutôt difficulté à sortir du chômage).
- Mais, difficultés plus accentuées encore au terme de deux parcours scolaires :
  - Pour les jeunes femmes qui n'ont pas été au bout de leur parcours dans le secondaire.
  - Pour les jeunes femmes issues de 6<sup>e</sup> professionnelle: 30% des jeunes femmes 6P n'accèdent pas à un emploi sur la période. Leur taux d'employabilité est plus faible. Par exemple, taux de chômage en décembre 2006, comparé à Hommes 6P : (F 6P >45%; H 6P <30%). Hypothèses interprétatives: la relégation entre formes d'enseignement a plus d'effet sur l'insertion professionnelle des jeunes femmes. Les options en 6P sont plus problématiques pour les jeunes femmes (problème de débouché des métiers préparés et/ou problème de concurrence avec d'autres formes/niveaux d'enseignement).

## **f) Les transitions entre positions socio-économiques**

Une typologie construite a priori distingue, schématiquement, cinq grands types de trajectoires :

- Insertion rapide et durable (concerne environ 32% de la cohorte) ;
- Accès tardif à l'emploi, la période considérée atteste d'une stabilisation en emploi (10%) ; par « stabilisation », on entend ici l'occupation d'un emploi pendant 4 trimestres consécutifs.
- Stabilisation dans l'emploi sur la période, mais celle-ci ne dure pas (environ 6%) ;

- Accès à l'emploi, mais pas de stabilisation en emploi (environ 16% des jeunes) ;
- Pas d'accès (ou très bref) en emploi sur la période. Les jeunes concernés par cette trajectoire sont essentiellement au chômage et / ou en inactivité (36% de la cohorte)

## **g) Les emplois occupés en début de vie active**

1. Accès à l'emploi et régime horaire : la personne accède-t-elle à un temps plein ou un temps partiel (représentant au moins 65% d'un temps plein ) sur la période ? pour les différents régimes (indépendant, salarié) pris en compte, y compris régime spécial (emploi ponctuel : saisonnier, intermittent, etc.).

Principaux constats :

- Parmi ceux qui accèdent à un emploi sur la période, 41% n'accèdent pas à un temps plein;
- Débuter à temps partiel est nettement plus fréquent pour les jeunes femmes.
- L'accès à un temps plein pour les sortants d'une 6e générale ne concerne qu'un peu plus d'une personne sur trois (emplois tremplins pour des sortants sans qualification spécifique et / ou des étudiants du supérieur dont l'activité de travail est importante).
- La question du temps partiel mériterait d'être traitée plus en détail, en considérant les domaines d'études et les secteurs d'activité.

2. Les secteurs d'activité : La répartition des travailleurs salariés de la cohorte est envisagée à partir de la nomenclature d'activités économiques (Nace-Bel 2003), à un niveau peu détaillé (celui des « Divisions »), puis à un niveau plus détaillé (« sous-classes »). Au quatrième trimestre 2006 : 13.528 emplois occupés par les membres de la cohorte.

Quelques constats au niveau des « divisions » :

- Répartition très semblable à celle que l'on obtient pour l'ensemble des salariés âgés de 18 à 24 ans (les écarts sont au plus de 5%), au même moment.
- Elle diffère en revanche – logiquement - plus nettement de celle de l'ensemble des salariés du pays. Les jeunes étudiés sont sous-représentés dans l'industrie manufacturière et dans la division « éducation », et sur-représentés dans les divisions Hôtels-restaurants et Commerce.
- Le commerce, la santé et l'action sociale concentrent presque la moitié des emplois salariés féminins. Le commerce (réparation de véhicules), les services aux entreprises (intérim), etc., rassemblent plus de 53% des emplois masculins, et l'on atteint 68% avec l'industrie manufacturière.

Quelques constats au niveau des « sous-classes » :

- Plus d'un quart des jeunes sortants qui sont salariés sont occupés dans cinq branches : les agences d'intérimaires, les supermarchés, les activités hospitalières, les maisons de repos pour personnes âgées et la restauration de type traditionnel.
- Près de 10% de ces travailleurs se trouvent dans le secteur de l'intérim. Ce pourcentage est un peu plus bas chez les femmes (7,8%), les maisons de repos et les activités hospitalières constituant des débouchés presque aussi fréquents.
- Répartitions sectorielles (globalement ou par sexe) proches de celles de la population salariée âgée de 18 à 24 ans domiciliée en Région de Bruxelles Capitale ou en Région wallonne, au même moment.

3. Le niveau des rémunérations : Les données disponibles ne fournissent pas d'information sur les montants des rémunérations des travailleurs salariés de la population étudiée. Il est néanmoins possible de comparer la classe de niveau de leur



rémunération par rapport à la distribution de celles des jeunes âgés de 25 ans, aux mêmes moments. Ces deux distributions sont donc implicitement comparées.

Quelques constats:

- Plus de 60% des jeunes sortants ont un salaire journalier qui se trouve dans les trois premiers déciles
- C'est l'inverse pour les trois déciles supérieurs de la distribution, dont relèvent moins de 10% des salaires des jeunes étudiés, la majorité de ces jeunes travailleurs sont donc classés dans la catégorie des bas salaires.
- Les divisions d'activités dans lesquelles les rémunérations faibles sont encore plus fréquentes qu'en moyenne sont : l'agriculture, chasse et sylviculture ; le commerce et réparation de véhicules ; les hôtels-restaurants ; l'immobilier, location et services aux entreprises ; l'éducation et services collectifs, sociaux et personnels.
- Les divisions d'activités dans lesquelles les rémunérations élevées sont plus fréquentes qu'en moyenne sont : l'industrie manufacturière ; la construction et la santé et action sociale.

## **h) Conclusion**

- La recherche exploratoire marque une étape cruciale et significative dans la mise en place d'un système d'information et d'observation le plus exhaustif et détaillé possible concernant les parcours scolaires et professionnels. Il s'agit donc aussi potentiellement d'un outil de pilotage de la mise en œuvre de certains volets de la politique d'enseignement en Communauté française. La question des usages se pose: s'agit-il de développer des indicateurs de pilotage au niveau sous-régional ou bien d'indicateurs contribuant à la mise en concurrence des établissements scolaires ?
- Elle montre la nécessité de pérenniser le système d'information afin d'améliorer la connaissance des interrelations entre parcours d'enseignement, formation professionnelle et insertion professionnelle.
- Elle constitue un point de départ pour des enquêtes qualitatives ciblées sur les aspects non pris en compte par les bases de données administratives.

## **IV. La Datawarehouse Marché du Travail et Protection sociale**

[http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_home.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_home.htm)

L'intervention d'Adinda Vanheerswinghels, chargée de recherche au centre METICES-TEF de l'ULB, complète les informations communiquées lors du premier séminaire statistiques de décembre 2008<sup>9</sup> sur le développement de la Datawarehouse Marché du Travail et Protection Sociale (DW MT&PS), à laquelle elle participe en collaboration avec des chercheurs du Steunpunt de la KUL.

Elle rend compte des avancées réalisées au cours de l'année écoulée, des lacunes existantes ainsi que des améliorations envisageables dans la connaissance et l'étude des transitions entre enseignement et emploi. Enfin, elle discute l'usage qui peut être fait de cet outil en insistant sur les frontières à ne pas franchir entre description et explication.

---

<sup>9</sup> Adinda Vanheerswinghels, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB : « *Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale, ses possibilités et ses limites en matière d'exploitation de données concernant le marché du travail* »

## a) Objet et contenu du DW MT&PS

Pour mémoire, la mise en place de la DW MT&PS se déroule dans le cadre du programme Agora financé par la politique scientifique fédérale et consiste en une mise en relation de données en provenance des institutions qui gèrent la sécurité sociale, de données du Registre national et, importante nouveauté, de données en provenance des services publics de l'emploi (VDAB, Forem, Actiris), dans un but d'analyse du fonctionnement du marché du travail. Ce sont des données statistiques (à partir de 1998), prêtes à l'exploitation, données individuelles, relatives à des populations, données continues (la période de référence étant le trimestre) et disponibles par secteur statistiques, ce qui permet de faire des études infra-communales, de recomposer des bassins d'emploi, des bassins scolaires ou des hinterlands économiques. L'ensemble de la population résidente en Belgique y est enregistrée (quelques limites subsistent).

### Types de données :

- Données sur les personnes (âge, genre, domicile...)
- Données relatives à l'emploi salarié et indépendant
- Caractéristiques des emplois
- Caractéristiques des entreprises
- Le chômage complet, le chômage temporaire, les dispenses, les sanctions
- Les personnes en retrait du marché du travail (interruption de carrière et pré-pension)
- Les personnes en incapacité de travail
- Les pensionnés
- Les bénéficiaires de l'aide sociale
- Des enfants bénéficiaires d'allocations familiales
- Les « autres personnes du ménage » pour lesquelles on dispose a minima des caractéristiques personnelles des individus
- Informations sur les ménages (type de ménage + position de la personne dans le ménage)

De nouvelles données sont en voie d'intégration, sur les personnes handicapées en provenance du SPF sécurité sociale, mais et aussi, et surtout, sur les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement (Stat 92), ce qui permet d'identifier les jeunes en période d'attente (jusqu'ici non identifiables), les autres demandeurs d'emploi et, last but not least, les diplômés détenus par les demandeurs d'emploi tel que déclarés lors de l'inscription auprès des offices de placement.

## b) La valeur ajoutée de la DW MT&PS

La valeur ajoutée de l'outil est importante. D'abord, parce que la simple confrontation des données de diverses sources génère des informations nouvelles. De plus, la construction des variables dites dérivées permet d'identifier et de quantifier les statuts multiples occupés par les personnes, le cumul de statuts s'opérant sans perte d'information. Par exemple, un pensionné à l'emploi est classé dans l'emploi mais sans effacer son statut de pensionné. Enfin, les exploitations possibles de l'outil sont multiples : analyses statistiques, analyses longitudinales, études de groupes spécifiques, données de cadrage, étude des flux : exemple entrées et sorties du MT, etc

Par rapport à l'étude de la transition, beaucoup de temps a été consacré à la définition des catégories. Qu'est-ce qu'un 1<sup>er</sup> emploi ? Comment le définit-on ? Comment détermine-t-on qu'une personne est ou non à l'emploi ? L'outil permet d'avoir une vision élargie de la notion de mise à l'emploi puisque des exploitations fines sont possibles sur

la durée d'un trimestre et au cours de plusieurs trimestres. Par exemple, une étude vient d'être achevée sur les flux de transition entre le chômage et l'aide sociale.

La DW ayant été créée pour permettre des recherches, les données, individuelles ou agrégées, sont accessibles sur base d'une demande motivée de façon rigoureuse, c'est-à-dire calibrée par rapport à l'objectif de la recherche, conformément à la procédure fixée par la Banque Carrefour. Pour les données sensibles (salaires par ex), les données de classes sont imposées. L'institution productrice de données est informée de la demande qui est faite et de ses motivations et elle doit donner son accord, la demande étant ensuite examinée par le comité de protection de la vie privée de la Banque Carrefour. Des outils standards sont mis à disposition du public (Applications de base : CDROM et Application WEB ([http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats\\_home.htm](http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_home.htm)), ce sont les 11 applications de base sur différentes thématiques, mis au point par les chercheurs et le groupe des utilisateurs, mais on va de plus en plus vers des applications en ligne.

### **c) Les lacunes de la DW MT&PS**

Il existe encore des groupes de personnes dont la situation socio-économique demeure inconnue : les personnes qui n'émargent pas au système de sécurité sociale belge ou des petits groupes couverts par des régimes particuliers (marins, OSSOM, etc) ainsi que les personnes qui travaillent dans des organisations internationales. Dans ce dernier cas, la RBC est particulièrement concernée dès lors qu'elle héberge un nombre important de personnes employées dans des institutions internationales sans qu'il soit possible de connaître quoi que ce soit sur leur position socio-économique !

Pour l'étude des transitions enseignement-marché du travail, une information cruciale est toujours manquante aujourd'hui, celle relative aux jeunes encore aux études (tous niveaux confondus) c'est-à-dire les personnes qui ne se sont pas encore présentées sur le marché du travail. L'indisponibilité de l'information sur la position des personnes avant leur entrée sur le marché du travail est une grave lacune. La recherche « cadastre des sortants » contribue précisément à montrer, non seulement la faisabilité d'un couplage entre les bases de données de l'enseignement de la Communauté française et la DW, mais aussi l'énorme intérêt de le faire.

Pour l'étude des trajectoires professionnelles, il serait crucial de disposer d'informations sur la profession, le grade, le titre, la qualification de la fonction occupée, le niveau de formation (disponible uniquement pour les demandeurs d'emploi à partir de maintenant), le lieu de travail habituel, les types de contrat, les horaires de travail, le nombre d'heures travaillées en cas de temps plein. Ces différentes informations ne figurent pas dans la DW parce que les offices de la sécurité sociale, qui alimentent la DW, ne sont autorisés (légalement) à collecter que les informations utiles à la perception des cotisations de sécurité sociale, tout autre type d'information ne pouvant être exigé des employeurs.

#### Problème spécifique pour l'étude de la transition

Comment identifier les sortants du système éducatif et pas uniquement les diplômés ? Il faut insister sur le fait que s'il est crucial de disposer de l'information sur le diplôme acquis il est tout aussi crucial de disposer de l'information sur la dernière année d'étude suivie. Cela donnerait une image différente du profil de formation de la population car nombreuses sont les personnes qui font des études sans que celles-ci aboutissent au diplôme (mémoire pas remis, examens de dernière année pas présentés).

L'intégration des données de l'enseignement dans la DW serait d'un intérêt indéniable pour autant que toutes les données soient intégrées, enseignement supérieur et universitaire inclus, faute de quoi la gymnastique intellectuelle actuelle serait poursuivie pour repérer et exclure les étudiants de l'enseignement supérieur. Pouvoir mieux identifier les sortants (année d'étude atteinte et diplôme du système éducatif belge

obtenu) permettrait avec plus de certitude de déterminer l'accès au premier emploi et aussi, ce qui n'est pas négligeable, d'identifier de manière systématique la population des personnes qui travaillent et suivent encore des études régulières. Actuellement, dès qu'une personne a un emploi, elle est identifiée en tant que travailleur. La seule façon d'identifier une situation de cumul « étudiant et emploi », c'est l'intégration et la confrontation des données issues des deux sources administratives et partant la mise à disposition de cette variable dérivée. Cela étant dit, cela ne règle pas la question de la connaissance fine du niveau de formation de la population active belge (personnes en emploi ou au chômage) parce que cette population est composée de personnes qui ont fait des études et acquis un diplôme en Belgique avant que les données ne soient intégrées ainsi que celles qui ont acquis un diplôme à l'étranger.

#### **d) Les limites du DW MT&PS**

On ne peut pas faire dire à la DW ce qu'elle ne peut pas dire. L'outil ne dispose pas d'information sur l'opinion d'une personne, sur son interprétation des contraintes de sa situation, des opportunités, des ajustements opérés, etc... On peut quantifier mais on ne peut pas expliquer la relation entre l'emploi et la formation. Si on disposait un jour de l'information sur le niveau de formation des personnes et sur le type d'emploi occupé par celles-ci, on ne pourrait expliquer le lien entre les deux sans recourir à des interrogations qualitatives. De même, on peut regarder qui accède à l'emploi sans pour autant être en mesure de dire comment c'est arrivé. Idem avec les pénuries de main d'œuvre. On pourrait, si on disposait des niveaux de diplôme, examiner les flux de sortie des écoles d'infirmières et constater que les personnes concernées ne travaillent pas dans les hôpitaux. C'est le constat. Pour savoir pourquoi elles n'y sont pas, il faudrait aller leur demander. L'outil ouvre des pistes de questionnement et ne fournit que des pistes de réponse.

#### **Débat**

Le débat qui a suivi ces 3 présentations a été principalement axé sur les raisons pour lesquelles le couplage des bases de données administratives (entre BD de l'Enseignement et entre celles-ci et la DW) s'avère si problématique, sur l'existence d'alternatives, ainsi que sur l'importance de disposer, à côté de données quantitatives, d'informations qualitatives récoltées auprès des personnes concernées.

#### **1. Difficulté du couplage des bases de données administratives**

Il est rappelé, qu'en Belgique, la seule et unique source d'information disponible tous les 10 ans sur le niveau de diplôme des personnes était le recensement (diplôme déclaré), qui a été supprimé, et dont l'ultime édition remonte à 2001. Pour compenser cette perte précieuse d'information, un micro-recensement à 20% de population a été testé en 2006, afin de vérifier si les données administratives existantes permettaient de fournir de l'information sur le niveau d'enseignement au niveau local et sur les autres variables (mobilité par exemple). Les résultats ne sont pas concluants (ainsi que l'a montré C. Vandeschrick lors du premier séminaire statistiques.<sup>10</sup>

Il est précisé qu'en Flandre un arrêté royal permet à l'enseignement d'utiliser le n° de RN pour tracer le parcours des élèves ce qui facilite la connexion des bases de données enseignement<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Christophe Vandeschrick, Institut de Démographie, UCL : « Recensement et niveau de formation : l'utilisation des bases de données administratives. »

<sup>11</sup> MINISTERE DE L'INTERIEUR, F. 2002 — 3255 [C — 2002/00576]

7 JUILLET 2002. — Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 5 septembre 1994 autorisant la Cellule d'Informatique départementale du Département de l'Enseignement du Ministère de la Communauté flamande à accéder aux informations et à utiliser le numéro d'identification du Registre national des personnes physiques et

En Communauté française, les données Enseignement évoluent en qualité, c'est un fait, mais le problème majeur qui demeure, est celui de la non liaison de la base de données diplômes à la base de données élèves, et l'impossibilité, non levée à ce jour, de connexion avec le n° de Registre National pour les diplômes. Il y a un projet en cours, qui se développe lentement, le projet SIEL (Signalétique Elèves), qui devrait intégrer pour chaque élève une série de données, comme par exemple, le niveau de diplôme des parents, information indispensable pour pouvoir, entre autres, mettre en évidence les inégalités sociales et développer des politiques (ex discrimination positive), information autrefois partiellement disponible via le recensement désormais supprimé ! Cela illustre le cercle vicieux de difficultés auquel on est confronté, sans parler du caractère très problématique du recueil de l'information au sein des écoles. Dans ce cas, il n'y a pas de refus de principe de le faire et de l'utiliser pour piloter le système mais bien réticence sur le terrain de collecter l'information auprès des parents!

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, 2 sources d'informations sont disponibles. La BD Saturne, sur l'enseignement supérieur hors universités (hautes écoles, etc) et la BD du CREF sur l'enseignement universitaire, 2 BD qui ne se parlent pas. Il faudrait, pour tracer des parcours, disposer d'un outil unique. C'est une des missions de l'Observatoire de l'Enseignement supérieur qui vient d'être créé. Un arrêté permettant le recueil de l'ensemble des données est en cours de rédaction mais la tâche est ardue car il est indispensable d'établir rigoureusement les dictionnaires de variables indispensables tout en tenant compte des freins et obstacles existants ! Précision utile : dans aucune des 2 BD concernées les étudiants ne sont identifiés par le n° de RN mais par un identifiant créé en interne à partir de leur nom, lieu et date de naissance , avec tous les soucis que cela entraîne lorsqu'on cherche à articuler les deux bases de données.

Disposer d'information sur le statut social des élèves serait évidemment crucial en termes d'aide à la décision et de pilotage du système éducatif et d'observation des parcours scolaires dès lors qu'il est démontré et admis depuis longtemps que c'est une des variables les plus déterminantes. L'idéal serait d'en disposer via SIEL en la récoltant auprès de chaque élève. Si les blocages relatifs à la protection de la vie privée persistent, en dépit du fait que des mécanismes existent pour lever cet obstacle, une alternative serait d'utiliser la possibilité de localiser le lieu de résidence des élèves (quartier statistique dont le niveau socio-économique peut être estimé) et ensuite d'utiliser cette information dans le cadre des indicateurs sur les bassins de vie par exemple.

L'information fournie par les bases de données enseignement est incomplète. Par exemple, elles ne reprennent pas les élèves pourtant en âge d'obligation scolaire mais qui ne sont inscrits dans aucune école. On estime qu'environ 6.000 jeunes résidents bruxellois en âge d'obligation scolaire (sur 140.000) sont dans ce cas. D'où l'intérêt d'enquêtes ciblées sur ces publics les plus fragiles, les plus vulnérables.

## **2. Données qualitatives complémentaires**

Les chiffres sont précieux et utiles mais n'aboutissent qu'à quantifier et non à expliquer. Les informations sur le point de vue des personnes dont on parle sont essentielles. Que met-on en place pour avoir des éléments d'information sur le point de vue des personnes ? Quels sont les instruments complémentaires nécessaires à la mise en oeuvre de véritables politiques en faveur de l'emploi des jeunes ? Les parcours étant de plus en plus différenciés, complexes et protéiformes, et la période de référence des parcours

---

autorisant l'utilisation du numéro d'identification du Registre national des personnes physiques dans le chef des directions d'écoles (<http://www.ejustice.just.fgov.be/>)

allant au-delà de 24 ans, quelles ressources les jeunes mobilisent-ils pour s'insérer durablement dans l'emploi ? Et quid de l'analyse des parcours dans l'enseignement supérieur, quantitativement et qualitativement, afin de mieux comprendre les stratégies mises en oeuvre par les jeunes pour optimiser leurs chances d'insertion sur le marché du travail ? Quelles sont les perspectives à ce niveau là ?

Il faut trouver des formes de complémentarité entre études et enquêtes mais aussi arrêter de collecter des informations dont on peut disposer par ailleurs. Il est important de considérer les sources administratives comme des données de cadrage qui aident à la formulation d'hypothèses, les informations qualitatives complémentaires pouvant servir à illustrer, à proposer des grilles de lecture et d'interprétation.

Il est précisé que l'enquête longitudinale SONAR, présentée plus tard au cours du séminaire, rassemble des données tant quantitatives que qualitatives qui permettent ainsi de prendre en considération à la fois les positions des personnes telles que reflétées dans les données administratives et les perceptions et interprétations exprimées par celles-ci sur leur situation, leur trajectoire.

Par rapport aux transitions vers l'enseignement supérieur, il a fallu renoncer dans cette première étape de la recherche sur le cadastre des sortants, à établir une connexion entre les bases de données de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur. Il y a cependant des questions fondamentales auxquelles il serait important de pouvoir répondre, comme par exemple sur le décrochage dans les 1ères années de l'enseignement universitaire et les trajectoires qui s'en suivent. On peut effectivement se poser des questions d'ordre plus qualitatif pour comprendre ce qui se passe mais il est aussi intéressant de disposer de données de cadrage sur les types de parcours qui conduisent davantage au décrochage; de déterminer où le décrochage se situe, s'il est plus marqué pour un certain type d'enseignement que pour d'autres, questions auxquelles les données administratives pourraient déjà fournir des pistes précieuses de réponse, à compléter ensuite par des données plus fines. C'est en ce sens que la complémentarité entre quantitatif et qualitatif devrait être organisée et pratiquée. Il existe des enquêtes qualitatives de qualité en Communauté française sur l'insertion des jeunes mais elles sont ponctuelles, ce qui ne permet pas de situer la durabilité des phénomènes dans le temps. Est-ce qu'un phénomène observé il y a 5 ans se pose toujours aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, il est indispensable de mettre sur pied une infrastructure de base sur laquelle pouvoir s'appuyer régulièrement.

Une enquête comme SONAR, menée en Flandre, souligne l'importance de la complémentarité des deux types d'approche. Dans l'ensemble des répondants de SONAR (9000), certaines sous-populations sont trop peu représentées: 90 d'origine turque, 90 d'origine nord-africaine, idem pour le sous-groupe des apprentis. De ce fait, il n'est pas possible de les intégrer dans le cadre d'analyses multivariées classiques. D'où la nécessité de disposer tout à la fois de bases de données administratives complètes et pointues, de bases de données qualitatives ciblées sur certains groupes et de grandes enquêtes longitudinales du type SONAR qui permettent de rassembler un large éventail de données subjectives.

**V. Comment suivre l'entrée des jeunes dans la vie active ? Quelques réflexions à partir de l'expérience du projet SONAR en Flandre.**

<http://www.steunpuntloopbanen.be/vorm1.html>

Walter Van Trier, chargé de recherches à l'Université de Gand, présente le projet SONAR dont il est le coordinateur, projet réalisé à l'initiative d'un groupe interuniversitaire<sup>12</sup> et

---

<sup>12</sup> TOR-VUB – promoteur : I. Glorieux ; HIVA-KUL – promoteurs : K. De Rick & I. Nicaise ; AEC-UA - promoteurs : P. Coppieters & W. Nonneman ; SHERPA-UGENT – promoteur : E. Omey

interdisciplinaire de recherche sur la transition de l'éducation vers le marché du travail. Comme demandé, l'exposé porte plus sur la méthodologie du projet que sur les résultats.

### **a) Historique et objectif de SONAR**

SONAR poursuit un triple objectif:

- Décrire les trajectoires suivies par des jeunes dans leur transition de l'éducation vers le marché du travail ;
- Déterminer les mécanismes de « triage » des jeunes dans les différentes trajectoires potentielles
- Evaluer le degré le succès de la transition et les facteurs qui y contribuent.

Il veut satisfaire trois exigences majeures:

- Ne pas se limiter à des trajectoires particulières (comme celle des groupes à risque) mais étudier l'ensemble des étudiants sortants ;
- Ne pas se limiter à la phase initiale de la transition mais en prendre en compte le fait que l'entrée dans la vie active s'étend sur une plus longue période et devient plus chaotique et donc aussi étudier la situation à plus long terme, afin de déterminer dans quelle mesure la position initiale sur le marché du travail affecte les positions ultérieures voire la carrière entière ;
- Ne pas se limiter à l'étude des trajectoires individuelles des jeunes mais étudier aussi comparer des cohortes, c'est-à-dire examiner les facteurs déterminants les changements éventuels de l'ensemble d'une cohorte.

Le projet vise donc à constituer une base de données permettant :

- de suivre les trajectoires individuelles d'une manière longitudinale afin de répondre à la question : « Dans quelle mesure la position initiale sur le marché du travail influence-t-elle la carrière à plus long terme ? »
- de comparer la configuration des trajectoires types entre différentes cohortes afin de répondre à la question : « Dans quelle mesure les conditions macro-sociales-conjoncture ou réformes institutionnelles – influencent-elles les caractéristiques de la transition de différentes cohortes ? »

### **b) Pourquoi enquêter ?**

Deux types d'arguments étaient avancés :

- Négatifs : les données existantes ne suffisaient pas : VDAB : seulement ceux ou celles qui s'inscrivent ; EFT : pas de données longitudinales ; Panel sur les revenus des ménages (PSBH) : nombre de jeunes extrêmement limité ; Banque Carrefour : difficilement accessible, pas de données sur l'éducation)
- Positifs : sur le plan international, plusieurs enquêtes étaient fructueuses : RUBS-enquête (ROA Univ Maastricht) ; Enquêtes sur l'Entrée dans la Vie Active (Cereq-France) ; Scottish School-leaver Survey (CES – Univ Edinburgh) ; Irish School-leaver Survey (ESRI – Dublin). Enfin, un groupe international de recherche, CATEWE, financé dans le cadre du 6<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche de l'UE, avait pour mission de voir s'il était possible, à partir de bases de données longitudinales sur la transition, de faire une analyse comparative des différents systèmes. La participation à ce groupe de recherche a permis de faire bénéficier la Flandre d'une expertise de haut niveau. De plus, ce groupe a formulé des recommandations à l'OCDE sur la réalisation d'enquêtes longitudinales sur la transition.

Walter Van Trier insiste toutefois sur le fait que l'argument principal était d'ordre théorique : il est indispensable de disposer d'un ensemble de données plus complètes que les données administratives – en particulier sur les choix, les opportunités et la perception des jeunes eux-mêmes des carrières parcourues et des positions occupées – tant pour décrire, expliquer et comprendre les trajectoires suivies que pour évaluer le degré de succès de la transition, position théorique qui, a posteriori, se révèle pertinente pour 2 raisons:

- Suite à la mise en œuvre du processus de Bologne dans l'enseignement supérieur et le développement actuel de la logique des marchés transitionnels du travail, tant les parcours scolaires que les trajectoires professionnelles s'individualisent de plus en plus de telle sorte que les différences entre parcours sont de moins en moins visibles et lisibles au travers des données administratives;
- En termes de critères d'évaluation du succès des parcours, il est de plus en plus difficile de discerner au sein des données administratives celles qui peuvent constituer des critères pertinents.

### c) Modus operandi

Pour la réalisation du projet, trois décisions importantes ont été prises :

- Module 'calendrier': idée empruntée au CEREQ afin d'enregistrer avec exactitude, sur une base annuelle pendant la période scolaire et sur une base mensuelle dès l'âge de 18 ans, soit l'âge potentiel d'entrée dans l'emploi, les diverses positions occupées afin de reconstituer les trajectoires ;
- Interviews face-à-face : sur base d'un questionnaire structuré (durée 75 minutes) avec comme point focal les caractéristiques de la famille, du premier emploi et de l'emploi occupé au moment de l'enquête. Procédé coûteux : environ 300.000 Euros par enquête !
- Cohorte de naissance : tirage d'un échantillon de jeunes nés une année donnée à partir du Registre National. Double raison pour ce choix : 1) pas de liste de sortants de l'école ni d'entrants dans l'emploi; 2) d'ordre théorique : si on procède par cohorte de naissance, la signification des dates ne change pas entre cohortes. Par exemple, si on prend une cohorte de sortants et que l'on décide, comme ce fut le cas en Belgique, de changer l'âge de la scolarité obligatoire (de 16 à 18 ans), on change complètement la donne. Comment des différences observées entre cohortes peuvent-elles s'expliquer par l'effet de politiques ?

Le problème majeur qui résulte de la décision de travailler avec une cohorte de naissance, c'est la nécessité de réaliser plusieurs enquêtes pour pouvoir dire quelque chose sur l'accès au premier emploi de l'ensemble de la cohorte. Il a en effet été décidé d'enquêter à l'âge de 23 ans, mais étant donné qu'à cet âge tous les jeunes n'ont pas encore un emploi, il faut donc nécessairement enquêter une 2<sup>ème</sup> fois. Outre le fait que cela coûte cher (en argent, en temps et en travail) il y a aussi le risque de perte de répondants. Un difficile travail de couplage et un contrôle laborieux des données est nécessaire : est-ce que le type interviewé à l'âge de 26 ans est bien le même que celui interviewé à l'âge de 23 ans ? Il y a des doutes parfois importants dans le repérage des adresses dans le registre national.

- Echantillon de 3000 jeunes, représentatif pour la région flamande, Bruxelles pas couvert faute de pouvoir distinguer les adresses francophones et neerlandophones.
- Cycle bi-annuaire, commençant avec l'année de naissance 1976 (C1) puis 1978 (C2), 1980 (C3), 1982 (C4), 1984 (C5), 1986 (C6),
- Interviews à l'âge de 23, 26 et 29 ans. Pourquoi commencer à interroger à 23 ans? Pour, d'une part, que ceux qui ont commencé à travailler à l'âge de 18 ans puissent encore aisément parler de leur 1<sup>er</sup> emploi, et, d'autre part, disposer d'un nombre suffisamment élevé de jeunes qui avaient déjà entamé leur transition.



- Collecte des données d'octobre à décembre

Dès le départ, le programme de recherche a été prévu jusqu'à 2015. Il y a donc déjà eu 6 enquêtes, la 7<sup>ème</sup> étant en cours. Pour ce qui concerne le nombre de répondants, environ 3000 au démarrage à l'âge de 23 ans, puis environ 2000 à l'âge de 26 ans pour 2 enquêtes, la troisième n'a pas pu être faite à cet âge faute d'argent, donc pour cette cohorte l'enquête à l'âge de 29 ans se termine et il y a environ 1700 répondants, soit grosso modo le même nombre de répondants que dans l'enquête précédente à l'âge de 29 ans.

Paul Ryan, un chercheur anglais a proposé une définition de la transition: la transition débute quand 25% des jeunes d'une cohorte ont quitté l'école et elle se termine quand 75% des jeunes de cette même cohorte sont entrés sur le marché du travail. Les résultats pour la Flandre indiquent que cette durée est toujours de 4 ans, ce qui est court par rapport à d'autres pays en Europe (6,7 ans).

#### **d) Les points névralgiques**

- Démarrage trop précipité du projet : chevauchement entre le moment où l'étude de faisabilité a été conclue et le lancement de l'appel d'offres pour l'élaboration du projet. L'équipe a soumis un projet en toute hâte et a obtenu le marché. De ce fait, la première enquête a été réalisée à titre 'expérimental', dans le but de voir comment l'ajuster par la suite. Or, c'est la leçon, ce qui a été défini au départ doit être maintenu tout au long du projet, sans changement. Ce qui s'est révélé impossible du fait du côté expérimental au démarrage. Résultat : des changements ont été introduits ce qui pose des problèmes de compatibilité entre cohortes.
- Le financement annuel d'un projet à long terme : au début, le financement s'opérait année par année alors que le programme de recherche avait un objectif à long terme. La première enquête devait en tout cas fournir des données suffisantes pour prouver l'utilité de l'entreprise, ce qui a conditionné le contenu de celle-ci. Si un financement pluri-annuel avait été garanti, l'enquête de base aurait été conçue autrement.
- La taille réduite de l'équipe de recherche : quatre chercheurs et un coordinateur : c'est trop peu pour réaliser le programme de collecte de données très complet qui exige une somme de travail considérable (recueil des données et construction d'une base de données accessible aux chercheurs). Le projet se voit ainsi transformé en entreprise de collecte de données plutôt qu'en entreprise d'analyse des données. C'est la raison pour laquelle les analyses arrivent si tardivement.

#### **e) Usage de ces données**

##### Travail d'analyse :

- Qualité de l'emploi et 'job satisfaction' (PhD Elsy Verhofstadt)
- Sur-éducation et premier emploi (PhD Dieter Verhaest)
- L'importance de l'ethnicité (TOR –VUB)
- Relation entre la formation d'une famille et l'entrée dans le marché du travail (TOR – VUB, PhD Ilse Laurijssen)
- Ligne de recherche "Mismatch horizontal" : est-ce que le contenu de l'éducation est suffisant pour le contenu du travail réalisé (AEC – UA)
- Relation entre la trajectoire professionnelle et la trajectoire de formation en début de carrière (OGOLL – HIVA)
- Le rôle des intermédiaires (Dieter Verhaest et Walter Van Trier)

Les 7 enquêtes réalisées jusqu'à présent peuvent être utilisées pour faire une analyse comparative entre individus et groupes d'individus d'une même cohorte puisque chaque

enquête fournit des données sur l'emploi occupé par chacun à un moment donné, un suivi longitudinal d'une cohorte puisqu'une même cohorte est interrogée à différentes dates ; une comparaison entre cohortes. Il est aussi possible de rassembler plusieurs enquêtes afin de disposer d'un échantillon plus grand, ce qui se révèle utile pour faire une analyse statistique fiable de certains sous-groupes numériquement trop faibles (ex : migrants), et de construire ce qu'on appelle des cohortes artificielles d'entrants et de sortants puisque l'on peut prendre tous les gens entrés sur le marché du travail une certaine année.

Difficulté de définir le succès d'une transition. Comment le définir, à différents stades ? La plupart des politiciens considèrent que le critère du succès c'est « quand le/la sortant/e a trouvé un emploi, n'importe lequel ». Il fut un temps où on disait que le succès c'était « trouver un temps plein à durée indéterminée » (c'est passé), « dans un délai acceptable » (il y a un jugement), « avec une rémunération convenable et de bonnes conditions de travail » (il y a aussi un jugement), « qui correspond à la formation suivie ou aux préférences des gens », et aujourd'hui on ajoute, dans le cadre de la théorie des marchés transitionnels du travail, « qui permette de développer ses compétences et de construire une carrière professionnelle », c'est-à-dire pas forcément un seul emploi mais une succession d'emplois dans le cadre d'une carrière professionnelle.

Les données collectées permettent de répondre à certaines des questions, la question la plus importante étant néanmoins de savoir **quand** porter le jugement : au moment du premier emploi ? un an après la sortie de l'école ? après 5 ans ? à la fin de la carrière ? quand ? c'est crucial dans l'élaboration d'une base de données puisque cela signifie qu'il faut construire des variables pour chaque moment à prendre en considération.

## **f) Evaluation**

La règle de Timbergen en économie qui dit que pour poursuivre et atteindre plusieurs objectifs, il faut disposer de plusieurs instruments, s'est révélée vraie aussi pour le projet SONAR qui s'est heurté à la difficulté de combiner les différents usages potentiels des données, à savoir l'analyse scientifique, le monitoring et l'évaluation des mesures politiques.

La banque de données est très complète, néanmoins il manque des données pour l'analyse de questions spécifiques. Exemple, pour ce qui concerne les modalités de recherche d'emploi, on sait par quels canaux les gens trouvent du boulot mais on ne sait pas dans quel ordre de priorité ou d'importance. En dépit donc du caractère très coûteux de l'entreprise (en argent, en travail, en temps), les données sont trop limitées. Il y a ainsi les possibilités d'erreurs de mémoire des répondants, la taille trop petite de l'échantillon pour l'analyse de catégories particulières ; l'absence d'information sur la santé, sur les attitudes envers le risque, sur les résultats scolaires, l'ability' ou 'les compétences, l'absence de données sur le côté 'demande' (sinon du point de vue des jeunes eux-mêmes), la difficulté de distinguer entre les emplois significatifs et les petits boulots au début de la transition, la difficulté de prendre en compte les doubles statuts, des données très limitées sur les opportunités réelles et les motivations des choix effectués. Or, nous savons aujourd'hui, que l'évaluation de la transition de 2 personnes qui ont exactement le même parcours, révèle que si l'un des deux peut opérer des choix particuliers en fonction de ressources ou de capacités et l'autre pas, le premier a plus de « welfare » que le deuxième. La possibilité d'introduire des éléments de choix dans l'enquête (ce que les économistes appellent « choice set ») s'avère très difficile, dès lors qu'il est presque impossible de demander aux gens d'exposer rétroactivement les choix qu'ils avaient. Si l'on veut faire du qualitatif il faut donc faire beaucoup plus qualitatif que ce que fait SONAR, soit des enquêtes en profondeur.

Il s'avère aussi très difficile de distinguer les emplois significatifs des petits boulots au début de la transition. Dans un calcul récent, une variable sur la durée de la transition

vers le 1<sup>er</sup> emploi, il est apparu que pour une dizaine de personnes la date de fin du 1<sup>er</sup> emploi se situait avant la date de sortie de l'école, ce qui oblige à consulter chaque questionnaire pour tenter de comprendre ce que cela veut dire. C'est tout le problème de l'enregistrement des doubles statuts, travail étudiant par exemple. Avec la réforme de Bologne, cela va être bien pire. L'impact de l'adoption du cadre européen des certifications en Flandre sur le projet SONAR n'est pas mince : on ne sait pas comment se donner dans 5 ans la possibilité de savoir comment le BAMA affecte la transition vers le marché du travail. En effet, avec cette réforme, un diplôme nominalement le même sanctionne des parcours parfois très différents ce qui peut générer des effets divers en termes de transition.

## **g) Conclusion**

SONAR est un projet pilote de construction d'un dispositif de collecte de données sur la transition de l'enseignement vers le marché de travail dont le but final est la mise en place d'un observatoire permanent de l'entrée dans la vie active. Mais l'avenir est incertain, pour plusieurs raisons : la fin du Steunpunt est fixée au 31-12-2011, si pas de reconduction il y a le risque que les promoteurs se réorientent vers d'autres thèmes de recherche et surtout d'une rupture de la logique du programme original.

## **VI. Synthèse de l'étude d'insertion et de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation et d'enseignement en alternance en région wallonne <http://www.umh.ac.be/inas>**

Marc Demeuse, directeur de l'Institut d'administration scolaire à l'Université Mons-Hainaut, présente la méthodologie et les principaux résultats d'une étude consacrée à l'insertion et au suivi longitudinal des jeunes en alternance, étude destinée à répondre à la question « Que deviennent les sortants de l'alternance ? ». En dépit de différences d'échelle, la comparaison de cette étude avec l'enquête SONAR, met en lumière des similitudes en matière de difficultés méthodologiques et d'interprétation des résultats.

### **a) Les conditions de réalisation**

Dans cette étude commanditée par la Ministre de l'enseignement de la Communauté française<sup>13</sup>, la Région bruxelloise n'est pas non plus couverte, suite à la décision des acteurs bruxellois de l'alternance de ne pas y participer. Paradoxalement, la constitution de la base de sondage dans cette petite étude s'est révélée nettement plus problématique que dans l'enquête de grande taille menée en Flandre. La principale difficulté de cette étude en apparence simple tenant au fait que le point de départ n'était pas du tout homogène. En Région wallonne, l'alternance rassemble 2 grands types d'opérateurs : les CEFA, soit une trentaine d'organismes appartenant à des réseaux différents, et les centres de formation de l'IFAPME. La constitution même de la BD, qui semblait aller de soi, a été très problématique du fait de la méfiance de certains établissements ou opérateurs qui craignaient, notamment, la mise en concurrence des écoles. Un long et patient travail d'élucidation, d'explicitation, de discussion a donc été nécessaire de la part des chercheurs pour aplanir les difficultés depuis le lancement de l'étude, tout au long de la réalisation de celle-ci jusqu'à la remise du rapport et de la synthèse, et ce dans un délai très court.

---

<sup>13</sup> voir <http://inas-umh.blogspot.com/2008/02/insertion-et-suivi-longitudinal-des.html>

Le budget était limité. Et clairement sous-estimé une fois découvertes les importantes difficultés techniques dans la construction de la base de sondage. Outre le travail requis pour convaincre certains opérateurs de communiquer l'information sur les sortants, il a fallu consacrer un temps considérable à pister ceux-ci (les jeunes ne figurent plus dans les annuaires téléphoniques !) dès lors que les données administratives fournies par l'école, c'est-à-dire enregistrées au moment de l'inscription du jeune, étaient obsolètes dans la plupart des cas au moment de l'enquête. Finalement, l'échantillon était composé de 232 jeunes (sur les 2 x 400 visés au départ). Il s'agit de jeunes qui ont débuté une action de formation en alternance en 2000 ou 2001 en CEFA, IFAPME, (FOREM) dans 4 secteurs de formation et qui sont interrogés en 2005/2006.

Outre les difficultés liées à la constitution de l'échantillon, l'équipe a dû relever un important défi méthodologique pour plusieurs raisons :

- Entretien téléphonique structuré portant sur la reconstruction du parcours et sur le regard sur l'alternance.
- (1/2 h) avec des jeunes dont les parcours sont assez chaotiques et à qui on demandait de reconstituer le passé mois par mois au cours de leur parcours (formation et sortie) sur 2 ans.
- Etude réalisée par un consortium d'universitaires de disciplines différentes : pas simple même dans un contexte de commande stricte et de durée limitée !
- Difficulté de comparaison : en alternance, un élève = un parcours. L'étude supposait d'opérer un regroupement dans des grandes familles, dans des domaines et filières à peu près semblables, afin de pouvoir comparer les deux opérateurs ; choix de 4 secteurs qui regroupent environ 80% des jeunes en alternance.
- Long travail de réflexion avec les commanditaires afin de leur faire préciser leur commande : c'est quoi l'insertion ? , spécialement pour des jeunes en alternance qui sont dans un boulot, et qui parfois le perdent dès que leurs études sont terminées pour des raisons de barème, etc. D'où viennent les jeunes ? Comment entrent-ils en alternance ? Selon les points de départ, les taux d'insertion varient après 2 ans
- La lisibilité du système (programme ; diplôme) est clairement problématique, en particulier pour les jeunes qui bien souvent ne savent pas si oui ou non ils ont obtenu un papier, ce qui n'est propre à l'enseignement en alternance mais se révèle particulièrement frappant dans ce type d'enseignement !

Tableau 5 : Indicateur synthétique d'insertion – par opérateur - ventilation fine des modalités

Opérateur	Indicateur synthétique d'insertion						Effectif
	«direct»	«rapide»	«lent»	«non stabilisé»	«au début»	«pas accès»	
CEFA	27,5%	5,8%	11,6%	2,9%	7,2%	44,9%	69
IFAPME, apprentis	37,7%	3,3%	11,5%	11,5%	11,5%	24,6%	61
IFAPME, stagiaires	70,6%	5,9%	17,6%	0,0%	0,0%	5,9%	17
Total IFAPME	44,9%	3,8%	12,8%	9,0%	9,0%	20,5%	78
Total (dont FOREM)	37,8%	4,5%	12,8%	6,4%	7,7%	30,8%	156

Lecture : Parmi les 69 jeunes issus de CEFA qui sont entrés dans la vie active depuis au moins deux années, 27,5% ont un accès direct à l'emploi (cf. définition ci-dessus) ; 7,2% ont débuté « en emploi », mais sont passés « hors emploi ».

**Source : l'Etude d'insertion et de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation et d'enseignement en alternance en Région wallonne ;** Se référer à la publication pour explications des modalités de l'insertion.

## **b) Quelques constats**

Important de rappeler que le constat de la non insertion dans l'emploi ne permet en aucune façon de conclure à l'inemployabilité des personnes ! On n'a pas de mesure de ce que les jeunes apprennent, et ce n'était pas la commande de l'étude, la non insertion dans l'emploi ne s'expliquant pas uniquement par l'absence de compétence des personnes qui cherchent à entrer sur le marché du travail

- 1 an après leur entrée dans la vie active : 53 % sont en emploi
- 2 ans après leur entrée dans la vie active : 58,5% sont en emploi
- Mais 30 % n'ont *aucune expérience de l'emploi* en deux ans sur le marché du travail
- Taux moyen de qualification : 53 % , taux comparables pour les stagiaires, apprentis et CISP
- Taux variables selon les secteurs (32 à 72 %)
- 68,7% travaillent dans le secteur où ils ont été formés
- Modes de recherche d'emploi : 31,7 % ont le 1<sup>er</sup> emploi chez le patron de la formation en alternance ;
- CEFA : recours plus important au réseau personnel ; IFAPME : recours significatif à l'intérim
- Facteurs favorisant l'emploi : 1<sup>ere</sup> expérience professionnelle grâce au stage

## **VII. Débat**

### **b) Quelle importance accordée à la dimension de genre dans les études ?**

Pour l'étude sur l'alternance, les 4 secteurs choisis sont représentatifs de l'enseignement puisqu'ils concernent 80% des élèves. L'échantillon ayant été constitué sans tenir compte du sexe a priori, il est donc représentatif de la part des filles dans chaque secteur concerné. Dans l'enquête SONAR, l'échantillon est représentatif en termes de genre, et dans la plupart des analyses la dimension de genre ne semble pas déterminante. Ainsi, par exemple, le genre n'interviendrait pas dans le fait de trouver ou non un emploi. En revanche, une différence semble exister pour ce qui concerne l'utilisation d'intermédiaires pour trouver du travail, les filles faisant plus des démarches personnelles que les garçons. En terme de durée du 1<sup>er</sup> emploi, il semble qu'il y ait une différence selon les sexes mais l'interprétation est difficile dès lors qu'il n'y a pas eu de contrôle avec d'autres variables, telles que l'ethnicité ou le niveau d'étude. Enfin, les réponses à la question relative à la « portabilité » des compétences acquises dans le 1<sup>er</sup> emploi (« Avez-vous acquis des compétences qui sont seulement utilisables dans l'emploi même ou dans un même type d'emploi chez un autre employeur ou dans d'autres types d'emploi chez d'autres employeurs ? ») indiquent que les jeunes femmes semblent occuper des emplois tels qu'elles déclarent plus que les hommes n'avoir rien appris de plus ou de nouveau. Pour comprendre la signification de la dimension du genre, il faut vraiment s'appuyer sur des analyses multivariées très fines, faute de quoi on risque de dire n'importe quoi.

### **b) Quelle publicité et quels usages politiques des résultats des études ?**

Pour l'étude sur l'alternance, en dépit du climat de méfiance au départ, il n'y a pas eu d'embargo sur les résultats de l'étude et diverses présentations des résultats ont été faites. Une première lecture des résultats de ce type d'étude, cela vaut aussi pour PISA, est de regarder qui est le meilleur ou le moins bon. Mais rapidement il apparaît que le

principal enjeu est de se mettre d'accord sur des critères communs aux 2 filières de l'alternance afin de préparer un chantier de la nouvelle législature, la finalisation d'une coupole de l'alternance. L'acquis est méthodologique dès lors que tous les acteurs ont pu s'accorder sur les catégories mobilisées « entrants », « parcours , aboutis ou non », « sorties avec ou sans diplôme », « premier emploi », etc, bref l'acquisition par tous les acteurs concernés d'un vocabulaire commun qui leur permet de se parler. L'étude montre de façon claire l'utilité du stage pour l'insertion dans l'emploi, résultat dont notamment le politique a pu s'emparer à la faveur d'une réforme des stages au niveau fédéral pour prendre des mesures ad hoc.

Ce genre d'étude permet aussi d'interpeller le politique sur des carences en termes de gestion des bases de données et d'attirer leur attention sur des façons peu coûteuses d'y remédier. Ainsi, tout ce qui relève de l'alternance hors CEFA n'est pas dans la base de données élèves de la Communauté française, donc on peut suivre les élèves qui passent de l'enseignement vers les CEFA, alors que ceux qui passent à l'IFAPME disparaissent de la base de données et réapparaissent parfois s'ils reviennent dans un CEFA. C'est un problème lié à l'architecture institutionnelle. Dans l'étude, ces problèmes de conception et de gestion des base de données qui empêchent de répondre à des questions simples adressées par le politique sont clairement posés. Pourquoi dépenser de l'argent dans des études coûteuses qui nécessitent un laborieux travail de comptage, de vérification des doublons, de nettoyage et de lisibilité des données alors que pour un coût dérisoire on pourrait une fois pour toutes améliorer la qualité de la base de données elle-même ?

L'enquête SONAR est très impressionnante et on ne peut qu'espérer avoir accès rapidement à plus de résultats. La transition n'est-elle pas fortement altérée ces dernières années par une série d'incitants et de contraintes, comme par exemple la décision de rendre le CPP obligatoire à Bruxelles pour tous les jeunes de moins de 25 ans sortis de l'école. Comment intégrer cette dimension dans l'enquête ? Exemple d'Ostende où il y a eu un « coaching » très rapproché des jeunes, cela a un coût social, si on devait faire un « coaching » rapproché avec tous les jeunes chômeurs bruxellois cela coûterait une fortune.

Un argument pour « vendre » SONAR était de dire que le suivi de différentes cohortes devait permettre d'évaluer les effets des mesures politiques. Si le politique se donne pour objectif, comme ce fut le cas en Flandre, qu'après 6 mois de sortie de l'école aucun jeune ne se trouve sans emploi, cela doit se voir dans les transitions. Mais peut-on le faire ? Oui et non. Il y a une distinction fine dans les statuts du 1<sup>er</sup> emploi , en ce compris les statuts d'activation. Le problème est la définition et le sens de ce type de mesure. Il apparaît par exemple, que les gens qui travaillent dans un emploi de type Maribel l'ignorent. Résultat : les données disponibles sont relativement peu fiables. Ceci étant dit, on tente toutefois de dire si le fait d'accéder à un 1<sup>er</sup> emploi dans le cadre d'un emploi activé a un impact sur la carrière professionnelle, mais encore une fois le sous-groupe est de taille réduite et donc la signification statistique est fragile !

### **c) Juxtaposition études /emploi**

Peut-on établir de façon claire pour l'ensemble de la population un lien entre filière de formation suivie et insertion sur le marché du travail ? Dans SONAR, on dispose de données détaillées sur les filières scolaires suivies par les jeunes des cohortes mais l'analyse approfondie n'a pas encore pu être faite faute de temps. A ce stade, l'analyse s'est concentrée sur les modalités d'accès au 1<sup>er</sup> emploi, d'où il ressort que l'enseignement suivi a peu d'impact.

Importance de la zone grise – il y a juxtaposition entre études et emploi de façon nettement plus fréquente que ce que les chiffres disent. Idem pour le travail au noir : dans l'enquête sur l'alternance, il était frappant de constater que nombreux étaient les jeunes à déclarer spontanément travailler en partie avec contrat en partie au noir !

Un participant a tenu à souligner quelques constats concernant l'enseignement de promotion sociale pour lequel il mène des études. Premièrement, nombreux sont les étudiants de jour qui travaillent parallèlement à la poursuite des études, 10% déclarant par ailleurs travailler sur base d'un contrat de travail oral, ce qui atteste du caractère progressif des transitions. Deuxièmement, suite au constat du nombre élevé (près de 50%) d'étudiants qui mènent les études jusqu'au bout mais qui ne passent pas l'épreuve finale, une enquête plus approfondie a été menée dans certains établissements, révélant que 75% d'élèves quittent sans obtenir le diplôme. A la suite de ces constats, la plus grosse école de promotion sociale de Communauté française (EPFC), a décidé de réaliser une étude de suivi des étudiants, afin de vérifier l'hypothèse d'une alternance informelle : « les étudiants travaillent, appliquent ce qu'ils apprennent au cours jusqu'au moment où ils ont assez de compétences pour être « embauchables » même s'ils n'ont pas le diplôme normalement requis ». C'est particulièrement frappant à BXL pour les métiers d'aide comptables.

Dans SONAR, se pose le problème du nombre élevé de répondants qui déclarent une fin de 1<sup>er</sup> emploi avant la fin des études. Pour une bonne dizaine d'entre eux c'est expliqué par le fait que ces jeunes suivent une formation pour indépendants (VIZO) en cours du jour ou du soir. De fait, à partir de la deuxième cohorte, une batterie de questions a été ajoutée sur la formation pendant les 4<sup>ers</sup> emplois, la formation dans l'emploi ou en dehors, certifiante ou pas, afin de pouvoir évaluer l'influence sur la carrière

### **VIII. Conclusion : Donat Carlier (CCFEE) et Christine Mainguet (IWEPS)**

A l'issue des 3 séminaires où en sommes-nous par rapport aux objectifs poursuivis ? Réunir une plate-forme de producteurs et d'utilisateurs de données pour échanger, renforcer les capacités d'analyse, s'informer mutuellement de ce que chacun fait, ce qui est fait par ailleurs. Mais aussi, objectifs plus institutionnels, en ligne avec les missions, soit pour l'IWEPS, production de données et d'analyses en vue d'informer et de conseiller la décision politique; pour la CCFEE, production de recommandations et d'avis destinés aux responsables des politiques Enseignement Emploi Formation à Bruxelles. Objectif final : nourrir un meilleur pilotage des politiques publiques. Ce 3<sup>ème</sup> séminaire visait à cerner les transitions, l'espace transitionnel, pour un public précis, celui des jeunes particulièrement concerné par la transition Enseignement Marché du Travail même si, dans l'optique de plus en plus affirmée du Life Long Learning, la transition devrait concerner tous les publics.

En un an, des progrès ont été constatés dans l'un ou l'autre domaine investigué lors du 1<sup>er</sup> séminaire. Ainsi, par exemple, dans la DW, amorce d'introduction du niveau de diplôme pour les demandeurs d'emploi. Pour le cadastre des sortants de l'école, en dépit des difficultés, des résultats ont pu être produits, venant conforter la pertinence de la démarche et la nécessité de poursuivre le processus. Il y a aussi des changements intervenus en Communauté française : mise sur pied d'un Observatoire de l'enseignement supérieur, production annuelle des indicateurs de l'enseignement avec des informations de plus en plus détaillées sur les trajectoires scolaires<sup>14</sup>. Au niveau politique, conclusion d'un accord de coopération en matière de synergies statistiques entre la Communauté française et la Région Wallonne, les modalités d'association de la Cocof et de la RBC étant en cours de discussion. Enfin, il y a la mise en place du cadre européen des certifications<sup>15</sup>, pour lequel la Flandre a déjà légiféré semble-t-il, et dont il va falloir tenir compte dans la suite des travaux.

---

<sup>14</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=26157>

<sup>15</sup> Voir l'exposé de Jean-Pierre Malarme lors du 2<sup>ème</sup> séminaire.

Les résultats des travaux présentés lors des séminaires permettent d'identifier sur la RBC des difficultés plus importantes qu'ailleurs, particulièrement inquiétantes dans le contexte socio-économique actuel. Face à une telle situation il est nécessaire d'orienter les politiques publiques de façon de plus en plus fine, ce qui passe nécessairement par un approfondissement de la connaissance et de l'observation. On ne peut dès lors qu'insister pour que la RBC soit partie prenante à l'accord de coopération « statistiques » conclu entre la CF et la RW.

Le suivi du séminaire se décline en plusieurs moments :

- Publication, comme pour les deux séminaires précédents, d'une synthèse ainsi que des présentations ppt sur les sites internet des 2 organisations ;
- Prolongation de certaines études, notamment l'extraction des données bruxelloises de l'étude cadastre des sortants ;
- Interpellation politique par des avis. L'enjeu principal, à ce stade, c'est le passage des données enseignement dans la DW MT&PS. Il y a là vraiment une opération « gagnant-gagnant » à mettre en évidence : disposer de données validées sur les diplômes dans la DW tout en servant prioritairement au bon pilotage de l'enseignement ; lever les obstacles à la création de l'identifiant unique dans les bases de données.
- Organisation d'un 4<sup>ème</sup> séminaire, probablement sur la formation.



## Annexe 1

### SEMINAIRE THEMATIQUE « TRANSITIONS ECOLE – VIE ACTIVE DES JEUNES »

**3<sup>EME</sup> SEMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPS  
BRUXELLES, 3 DECEMBRE 2009**

#### Programme

- 9h30: Accueil et présentation du contexte du séminaire, *Anne-Françoise Theunissen, présidente de la CCFEE*
- 9h45: « Les jeunes sur le marché du travail en Wallonie, en Flandre et en région bruxelloise : quelques repères sur la base de données de l'Enquête Forces de Travail », *Valérie Vander Stricht, IWEPS*
- 10h: «Boortabel jongeren: Jongeren in beeld en de eerste job van schoolverlaters. Een analyse op basis van EAK/LFS en het datawarehouse AM&SB», *Wim Herremans, Steunpunt Werk en Sociale Economie*
- 10h30: « Disposer de données régulières sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement de la Communauté française : résultats d'une recherche exploratoire », *Matthieu Veinstein, TEF/METICES, ULB*
- 11h: Pause café
- 11h15: Discutante: « La Datawarehouse Marché du Travail et Sécurité sociale », *Adinda Vanheerswinghels, TEF/METICES, ULB*
- 11h45: Discussion générale
- 12h45 : Buffet sandwichs
- 14h : "Comment suivre l'entrée des jeunes dans la vie active: quelles leçons tirer des enquêtes longitudinales du projet SONAR en Flandre ?", *Walter Van Trier, Universiteit Gent*
- 14h30: Discutant : « Synthèse de l'étude d'insertion de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation et d'enseignement en alternance en région wallonne», *Marc Demeuse, Université Mons-Hainaut*
- 15h00 : Pause café
- 15h15 : Discussion générale
- 16h15 : Bilan des trois séminaires et perspectives, *Christine Mainguet(IWEPS) et Donat Carlier(CCFEE)*
- 16h30 : Fin du séminaire

**ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES ENSEIGNEMENT FORMATION EMPLOI  
DONNÉES DISPONIBLES ET À CONSTRUIRE :  
QUELLE PERTINENCE ? QUELLES PRIORITÉS ?**

**SEMINAIRE THEMATIQUE « TRANSITIONS ECOLE – VIE ACTIVE DES JEUNES »**

**3<sup>EME</sup> SEMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPs  
BRUXELLES, 3 DECEMBRE 2009**

### **Éléments bibliographiques**

#### **Synthèse et textes des présentations des deux premiers séminaires organisés par la CCFEE et l'IWEPs**

Le 5 décembre 2008, la CCFEE a organisé, en collaboration avec l'IWEPs, un séminaire structuré en 3 tables-rondes thématiques : Enseignement, Emploi et Formation.

<http://www.ccfée.be/download.php?bbbac8b9d118771412963e692f06f336>

voir en particulier

- De Villers : *Insertion sur le marché de l'emploi des jeunes qui quittent le système éducatif en Région bruxelloise*
- Van Haeperen : *De l'école à l'emploi, quels parcours?*

Repris dans les comptes rendus de la table ronde Emploi :

<http://www.ccfée.be/download.php?028f5f3d26bc7ca5f09e74b0bb4f5cac>

Le deuxième séminaire organisé 12 juin 2009 portait sur l'utilisation, pour l'analyse et/ou le pilotage des politiques régionales et communautaires, de quelques enquêtes européennes (Enquête sur les Forces de Travail, sur l'Education des Adultes et sur la Formation Professionnelle Continue en Entreprises) ainsi que des nomenclatures de diplômes, de métiers et de formations élaborées par les instances statistiques internationales (Classification Internationale Type de l'Education), par les Services Publics de l'Emploi (Répertoire Emploi Métier du FOREM) ou par la Commission européenne (Cadre Européen des Certifications). Les difficultés rencontrées dans l'utilisation au niveau régional de ces outils et les possibilités d'amélioration ont aussi été illustrées à l'aide de trois exemples concrets.

<http://www.ccfée.be/download.php?38e3716190e777a9d444baa848613f77>

- voir en particulier Baye, Hindryckx, Mainguet : *Utilisation des enquêtes européennes pour l'analyse comparée de l'articulation formation / emploi au niveau régional*. Repris dans les comptes rendus de la session consacrée à Grande Région / Transition école - vie active / Flexicurité :

<http://www.ccfée.be/download.php?92df33913d226ea62ac6e0b37f6795a4>

## **Travaux du Steunpunt Werk en Sociale Economie**

Het Steunpunt Werk en Sociale Economie (WSE) is een kenniscentrum dat expertise opbouwt en ter beschikking stelt over de thema's werk, arbeidsmarkt en sociale economie. Het stelt zich tot doel de kennis over deze thema's te bundelen en uit te breiden door middel van eigen onderzoek. Het Steunpunt WSE probeert om zoveel mogelijk onderzoek te baseren op reeds beschikbare databanken en speelt een belangrijke rol bij de ontsluiting van momenteel in het arbeidsmarktonderzoek onderbenutte databanken. Het Steunpunt WSE is door de Vlaamse Regering erkend als beleidsvoorbereidend en beleidsondersteunend steunpunt.

[www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be)

- Stevens, E. (2009). *Jongeren in beeld. Een analyse op basis van EAK/LFS*. Leuven: Steunpunt Werk en Sociale Economie.

[www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be) / rubriek publicaties / WSE Reports 2009: <http://www.steunpuntwse.be/view/nl/18774>

- Tielens, M. & Herremans, W. (2009). *Schoolverlaters in hun eerste job. Een analyse op basis van het Datawarehouse AM&SM. Boordtabel jongeren*. Leuven: Steunpunt Werk en Sociale Economie.

[www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be) / rubriek publicaties / WSE Reports 2009  
<http://www.steunpuntwse.be/view/nl/18774>

- Herremans, W. & Tielens, M. (2009). *Als uitzendkracht begonnen, is half gewonnen*. Over.Werk. Tijdschrift van het Steunpunt WSE. 19(3).

[www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be) / rubriek publicaties / Over.Werk / 2009 (3)  
<http://www.steunpuntwse.be/view/nl/18774>

- Cijfers: [www.steunpuntwse.be](http://www.steunpuntwse.be) / rubriek cijfers / thematische boordtabellen / jongeren  
<http://www.steunpuntwse.be/view/nl/18767>

### **Le projet SONAR**

De studiegroep 'Van Onderwijs Naar Arbeidsmarkt'- kortweg SONAR – werkte met financiering van het Programma Beleidsvoorbereidend Onderzoek aan de uitbouw van een instrumentarium om de ontwikkelingen te peilen op het vlak van de overgang van school naar werk.

Bases de données: <http://www.steunpuntloopbanen.be/vorm1.html>

Termote A. en Van Trier W.(2002) *De overgang van school naar werk: EAK-module 2000 versus Sonar-data*, Over.Werk 3/2002

<http://www.steunpuntwse.be/steunpuntwav/view/nl/79882>

Van Trier W. (2005) *What, if anything, does the SONAR experience teach us about Monitoring the Transition from School to Work using Survey Data? Some personal Reflections*. In Vranken J., Jans M., Van der Hallen, P. (Eds) *Labour Market Research and Policy making in Flanders*

<http://books.google.be/books?id=3SjGd->

[VowVQC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_v2\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false](http://books.google.be/books?id=3SjGd-VowVQC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false)

<http://www.vub.ac.be/TOR/cgi-bin/navigatie.cgi?Command=Frame&item=publicaties>

BELET, H., P. COPPIETERS, L. CORNELISSEN, H. CRETEN, I. GLORIEUX, T. DHONT, I. LAURIJSSSEN, L. MAES, N. MATHEUS, E. OMEY, T. SCHATTEMAN, P. VAN DER HALLEN, V. VAN DE VELDE, J. VAN OVERBERGHE, W. VAN TRIER, D. VERHAEST & E. VERHOFSTADT, *Hoe maken Vlaamse jongeren de overgang van school naar werk? Basisrapportering cohorte 1976 (tweede golf)*. Eindrapport PBO99: deel 2, SONAR, Leuven, 2004.

BELET, H., K. DE RICK, N. DUQUET, I. GLORIEUX, I. LAURIJSSSEN, L. MAES & N. MATHEUS, *Hoe maken Vlaamse jongeren de overgang van school naar werk? Cohorte*

1980 (*Eerste Golf*). *Technisch rapport*. Steunpunt Beleidsrelevant Onderzoek 'Loopbanen van leerlingen en studenten in het onderwijs en de overgang van onderwijs naar arbeidsmarkt', Sonar, 2004.

LAURIJSSSEN, I., *Respons en wegingscoëfficiënten SONAR-cohorten*. Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel, 2005

DE RICK, K., N. DUQUET, I. GLORIEUX, I. LAURIJSSSEN, L. MAES, K. SALIËN & Y. VAN DORSSELAER, *Hoe maken Vlaamse jongeren de overgang van school naar werk? Cohorte 1976 (Derde Golf)*. *Technisch rapport*. Steunpunt Beleidsrelevant Onderzoek 'Loopbanen van leerlingen en studenten in het onderwijs en de overgang van onderwijs naar arbeidsmarkt', SONAR, Leuven, 2006.

DUQUET, N., I. GLORIEUX, I. LAURIJSSSEN & Y. VAN DORSSELAER, *An Unfinished Job? The Effect of Subject Choice and Family Formation Processes on Labor Market Outcomes of Young Men and Women*. Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel, 2006.

DE RICK, K., N. DUQUET, I. GLORIEUX, I. LAURIJSSSEN, L. MAES, K. SALIËN & Y. VAN DORSSELAER, *Hoe maken Vlaamse jongeren de overgang van school naar werk? Cohorte 1976 (Derde Golf)*. *Technisch Rapport Gebeurtenissen*. Steunpunt Beleidsrelevant Onderzoek 'Loopbanen van leerlingen en studenten in het onderwijs en de overgang van onderwijs naar arbeidsmarkt', SONAR, Leuven, 2007.

GLORIEUX, I., I. LAURIJSSSEN & Y. VAN DORSSELAER, *Goed begonnen, half gewonnen? De integratie van allochtone jongeren op de arbeidsmarkt*. Steunpunt Studie en Schoolloopbanen, SSL-rapport nr. SSL/OD2/2008.10, Leuven, 2008.. TOR 2008/39

GLORIEUX, I. & I. LAURIJSSSEN, *The labour market integration of ethnic minorities in Flanders. Summary of the main findings concerning the entry into the labour market of youth of migrant descent*. Report for the OECD Non-Members Economies and International Migration Division, Directorate for Employment, Labour and Social Affairs, Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel, Brussel, 2009. TOR 2009/17

Verhofstadt, E. 2007. Qualitative aspects of entry jobs. Doctoraal proefschrift. Universiteit Gent . *De kwaliteit van de eerste job van Vlaamse jongeren* .  
<http://www.steunpuntwse.be/download/nl/2179846/pdf>.

De Witte H. en Verhofstadt E (2006) *Komt tevredenheid met de jaren? Arbeidstevredenheid in Vlaanderen: een vergelijking van jongeren (SONAR) met de populatie (APS)*., Over.Werk 1-2/2006  
<http://www.steunpuntwse.be/steunpuntwav/view/nl/641850>

**Le Centre de Sociologie du travail, de l'emploi et de la formation (METICES-TEF)**  
[http://www.ulb.ac.be/socio/tef/page\\_divers/Unite\\_511-03-2009.pdf](http://www.ulb.ac.be/socio/tef/page_divers/Unite_511-03-2009.pdf)

- Veinstein M., *L'expérience acquise dans le cadre d'une scolarité en alternance favorise-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont issus?*, 14 p., JIST juin 2007.

- Cortese, V., Hamzaoui, M., Valkeneers, A. Veinstein, M., *Scolarisation et niveau d'instruction*, décembre 2007, Monographie "Scolarité et Emploi", programme ATLAS soutenu par la politique scientifique fédérale. Publication dans la collection "Working paper" du SPF Economie <http://metices.ulb.ac.be/IMG/pdf/Scolarisation.pdf>

**INAS Institut d'administration scolaire – Université de Mons-Hainaut**

*Alternance : étude d'insertion et de suivi longitudinal des apprenants issus des dispositifs de formation en alternance en région wallonne*  
[ftp://ftp.umh.ac.be/pub/ftp\\_inas/recherches/recherches\\_fichiers/Page478.htm](ftp://ftp.umh.ac.be/pub/ftp_inas/recherches/recherches_fichiers/Page478.htm)

L'étude vise à connaître l'insertion professionnelle des publics de la région wallonne formés en alternance dans les CEFA et les centres de l'IFAPME. L'analyse des trajectoires des apprenants – de leur parcours scolaire et de formation à leur situation 5 ans après l'entrée dans un dispositif en alternance - sera confrontée aux motivations des

entreprises, aux données sectorielles du marché de l'emploi et au soutien à la recherche d'un emploi dont ils ont bénéficié.

Ce travail inter-disciplinaire (sciences de l'éducation – sociologie – économie-gestion) a une orientation pragmatique - proposer des pistes d'action et de développement aux centres de formation et aux instances politiques concernées – mais également scientifique. En effet, il a la particularité de

- développer une méthodologie de repérage et d'analyse des trajectoires de formation et d'insertion professionnelle transférable à d'autres contextes
- d'étudier les relations formation-emploi dans le cadre spécifique des filières en alternance
- de mettre en oeuvre une approche plurielle du concept d'insertion professionnelle en articulant les points de vue des opérateurs de formation, des apprenants et des employeurs

<http://www.sysfal.be/upload/outils/synthese%20suivi%20longitu.pdf>

### **Fondation Roi Baudouin**

*"Un autre regard sur les jeunes enlisés dans le chômage : Recommandations et facteurs de réussite pour l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés. Comment stimuler l'insertion socioprofessionnelle des jeunes demandeurs d'emploi en Belgique?"* (2009). Résultats d'une recherche sur l'insertion des jeunes chercheurs d'emploi peu qualifiés sur le marché du travail belge. La recherche a été réalisée par Line Van Hemel (HIVA) et Raphaël Darquenne (FUSL) et se concentre sur les déterminants et les facteurs de succès qui mènent à une intégration socioprofessionnelle réussie de ces jeunes.

<http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=245606&LangType=2060>

Darquenne, R. (2009) *Facteurs de succès et d'échec dans l'insertion des jeunes peu qualifiés : Réflexions et pistes d'action*. Intervention au colloque du CWEFH du 20 novembre 2009

[http://www.cesrw.be/usr/pdf%20colloque%20CWEHF%2020%20nov%202009/20091120Cwehf\\_002\\_Darquenne.pdf](http://www.cesrw.be/usr/pdf%20colloque%20CWEHF%2020%20nov%202009/20091120Cwehf_002_Darquenne.pdf)

### **Conseil central de l'économie**

Conseil central de l'économie *Avis sur l'évaluation des mesures favorisant l'insertion sur le marché du travail des jeunes récemment sortis de l'école* 7 octobre 2009

<http://www.ccecrb.fgov.be/txt/fr/doc09-1330.pdf>

**Conseil national du travail Conseil central de l'économie.** Séance commune des Conseils du mercredi 7 octobre 2009 *Mesures favorisant l'insertion sur le marché du travail des jeunes récemment sortis de l'école*

<http://www.cnt-nar.be/AVIS/avis-1702.pdf>

**Conseil supérieur de l'emploi** *L'insertion des jeunes sur le marché du travail rapport 2009-11-30* [http://www.belgium.be/fr/publications/publ\\_rapport\\_2009\\_cse\\_jeunes.jsp](http://www.belgium.be/fr/publications/publ_rapport_2009_cse_jeunes.jsp)

### **Communiqués récents du SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique**

*La crise frappe particulièrement les hommes et les jeunes.* - Nouveaux chiffres de l'Enquête sur les Forces de Travail, premier trimestre 2009 -

[http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr141\\_fr%5B1%5D\\_tcm326-65394.pdf](http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr141_fr%5B1%5D_tcm326-65394.pdf)

*Les jeunes éprouvent des difficultés à trouver un emploi* - Nouveaux chiffres de l'Enquête sur les Forces de Travail, troisième trimestre 2008 -

[http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr131\\_fr%5B1%5D\\_tcm326-65411.pdf](http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr131_fr%5B1%5D_tcm326-65411.pdf)

Defeyt Ph (2009) *La difficile insertion des jeunes wallons : constats et pistes d'action*

[http://www.iddweb.eu/docs/Jeunes15\\_24.pdf](http://www.iddweb.eu/docs/Jeunes15_24.pdf)

## **LE FOREM Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation**

*L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2008.* Rapport d'Etude, Juin 2009

<http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/20090701+amef+etude+insertion+jeunes+D EI->

[1\\_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar\\_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1245850225716&blobheadervalue1=application-pdf.pdf](http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/20090701+amef+etude+insertion+jeunes+D EI-1_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1245850225716&blobheadervalue1=application-pdf.pdf)

*La crise et les jeunes* in *Marché de l'Emploi. Chiffres et Commentaires* Septembre 2009. N°10, octobre 2009

[http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/Marche\\_emploi\\_Octobre09\\_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar\\_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1254825953883&blobheadervalue1=application-pdf.pdf](http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/Marche_emploi_Octobre09_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1254825953883&blobheadervalue1=application-pdf.pdf)

## **VDAB**

*Werkzoekende schoolverlaters in Vlaanderen*, verschillende jaren

<http://vdab.be/trends/schoolverlaters.shtml>

## **Service de pilotage de l'enseignement et ETNIC**

*Les indicateurs de l'enseignement* Diverses années

<http://www.statistiques.cfwb.be/publicationsDetails.php>

## **OCDE**

*Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes: Belgique 2007*

[http://www.oecd.org/document/54/0,3343,fr\\_2649\\_33927\\_38026742\\_1\\_1\\_1\\_37457,00.html](http://www.oecd.org/document/54/0,3343,fr_2649_33927_38026742_1_1_1_37457,00.html)

<http://www.oecd.org/dataoecd/36/55/38090801.pdf>

## **Publications de la CCFEE**

<http://www.ccfee.be/>

Des notes de synthèse Emploi-Formation-Enseignement ont été produites pour la Conférence interministérielle sur les synergies Emploi Formation Enseignement à Bruxelles qui s'est tenue le 23 mars 2009. Elles reprennent les données 2007 disponibles en matière d'emploi, d'enseignement et de formation en Région de Bruxelles-Capitale, côté francophone. Elles visent à décrire la situation dans les trois domaines pour éclairer leurs relations et formulent de premières hypothèses.

<http://www.ccfee.be/index.php?travaux>

Voir également les études <http://www.ccfee.be/index.php?id=25,63,0,0,1,0> dont l'Etat des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles 2005 - 2006

## **La CCFEE publie également plusieurs avis par an**

L'Avis n°66, adopté par la CCFEE le 23 mai 2006. *La formation, un défi à relever en région bruxelloise.*

<http://www.ccfee.be/download.php?a6b3b8a665fff1284f42222f632d0b51>

L'Avis n°75, adopté par la CCFEE le 18 mars 2008, vise à tirer les principaux enseignements, ainsi que des pistes de travail et d'action, de l'Etat des lieux de la formation professionnelle 2005-2006. Il a été adopté par la CCFEE le 18 mars 2008 et remis à la ministre Dupuis.

<http://www.ccfee.be/download.php?bd6cbe1771ee7fdc6efd0f9d33c4fd0e>

L'Avis n°82 adopté par la CCFEE le 27 janvier 2009 relatif au deuxième rapport d'évaluation annuelle du Contrat pour l'Economie et l'Emploi,  
<http://www.ccfée.be/download.php?e933fa7660c9ee2e01a8aff84304365a>

L'Avis 83, adopté par la CCFEE le 8 mai 2009, porte sur les 10 nouveaux critères de référence européens qui sont proposés dans le cadre du renouvellement du processus "Education et Formation Tout au Long de la Vie".  
<http://www.ccfée.be/download.php?bf013eea67932ab88be67bdc14a04990>

Avis n°85, adopté le 23 juin 2009, reprend des priorités à faire valoir pour Bruxelles en matière d'éducation, de formation et d'emploi à l'occasion de la Présidence belge de l'Union Européenne en 2010.  
<http://www.ccfée.be/download.php?428fe1053fa32abe85d5f63a8d658868>

Contributions de la CCFEE au Séminaire européen Education & Formation 2010. Qualité et innovation - enjeux et implications.  
30 septembre-1er octobre 2008 (Liège)

A la veille de s'engager dans un nouveau processus Education & Formation tout au long de la vie post 2010, la Communauté française a organisé un séminaire européen d'information, de réflexion et de prospective. Ce séminaire a permis d'illustrer le processus avec l'exposé de pratiques innovantes -tant en Belgique qu'en Europe- et d'approfondir la question centrale de la qualité dans l'ensemble des dispositifs de formation et d'éducation.

La CCFEE a contribué au séminaire par la production d'un PPT portant sur le déroulement de l'Atelier 3: l'orientation pour lutter contre les exclusions; la recherche d'un équilibre entre la satisfaction des besoins personnels et professionnels.  
<http://www.ccfée.be/download.php?f87aca1643c3dd6f9559b831f364452>

### **Publications IWEPS et en collaboration** <http://statistiques.wallonie.be/default.shtml>

*Rapport final de la recherche sur les indicateurs internationaux relatifs à la formation et à l'articulation formation/emploi* par Baye, A., Crepin, F., Fagnant, A., Hindryckx, G., Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Département Education et Formation, Unité d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement.  
<http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/transiti602.pdf>

Le discussion paper 0505 de Baye, Hindryckx, Libon, Jaspar *Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie : cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux*, décembre 2005, peut être téléchargé sur le site de l'IWEPS, volet Publications, partie Discussion Papers, soit  
[http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/article13.ihml?ID\\_SITE=14&ID\\_CATEGORIE=234&ID\\_ARTICLE=759&NOM\\_CATEGORIE=0BGB&CAT=13&MODE=MAIN](http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/article13.ihml?ID_SITE=14&ID_CATEGORIE=234&ID_ARTICLE=759&NOM_CATEGORIE=0BGB&CAT=13&MODE=MAIN)

***L'emploi des jeunes wallons Les jeunes, un atout pour l'emploi, l'emploi un atout pour les jeunes*** actes du colloque organisé par le CESRW le 27 février 2008 in revue Wallonie numéro spécial N°94 mars / avril 2008  
[http://www.cesrw.be/usr/pdf/Colloque27fev08\\_invitation.pdf](http://www.cesrw.be/usr/pdf/Colloque27fev08_invitation.pdf)  
Contact : Mme Katty BRISBOIS (katty.brisbois@cesrw.be - tél. 04/232.98.64)